RUNGIS EN GRAND

RAPPORT ANNUEL 2015

TEMPS FORTS
UNE ANNÉE RICHE EN ACTUALITÉS
06

L'ACTIVITÉ
L'INNOVATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT
08

LES PRODUITS
LA PASSION DE LA QUALITÉ
18

LES COMPTES
PERFORMANCE & SOLIDITÉ
28

“

2015 A PERMIS D’ASSURER LA PÉRENNITÉ DU MARCHÉ DE RUNGIS ET DE RELANCER L’OFFRE INTERNATIONALE DE LA SEMMARIS.

”

INTERVIEW

1 Md €

D’INVESTISSEMENTS SUR 10 ANS

ENTRETIEN

STÉPHANE LAYANI

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ TRÈS RICHE POUR LA SEMMARIS. MAIS SI VOUS DEVIEZ N'EN RETENIR QU'UN, QUEL EN SERAIT LE FAIT MARQUANT ?

Sans hésitation possible, je dirais que c'est la prolongation de la mission de la SEMMARIS jusqu'à 2050. À la suite d'un amendement déposé dans le cadre de la loi Macron par le député du Val-de-Marne, Jean-Jacques Bridey, les législateurs ont choisi, à l'unanimité, de confirmer cette mission dans une optique de long terme. C'est déjà une belle récompense pour le travail accompli par mes équipes et moi-même. Mais c'est surtout une décision qui ouvre de très belles perspectives au Marché de Rungis. Elle nous permettra d'investir sur notre Marché avec une rentabilité suffisante et d'assurer un fonctionnement optimal. Auparavant, l'échéance de cette mission était fixée à 2034. Cela peut encore paraître lointain. Mais en réalité, cela ne nous laissait qu'à peine vingt ans pour amortir des investissements qui nécessitent des durées d'amortissement nettement supérieures. La prolongation de notre mandat, c'est le gage de la pérennité du Marché. Comme je m'y étais engagé en prenant mes fonctions, celle-ci est désormais assurée.

QUELLES PERSPECTIVES OUVRENT PRÉCISÉMENT CETTE PROLONGATION ?

J'ai élaboré le plan « Rungis 2025 » dès que la mission de la SEMMARIS s'est trouvée confortée. Il s'agit d'un plan d'action à horizon dix ans pour moderniser le Marché. Avec mes équipes, nous avons identifié ce qu'il convenait de rénover et de construire, en cohérence avec les évolutions de la production, du commerce et de la consommation. Celles-ci favorisent de nouvelles activités ou de nouveaux modes opératoires, comme l'essor du e-commerce pour ne citer qu'un exemple très emblématique.

EN QUOI CONSISTE DONC VOTRE PLAN « RUNGIS 2025 » ?

Durant les dix années à venir, la SEMMARIS va pouvoir consacrer plus de 500 millions d'euros – 510 millions pour être précis – à la modernisation complète du Marché. Sachant que les opérateurs investiront autant en parallèle, comme ils le font à chacune de nos opérations, il s'agit donc d'un programme de un milliard d'euros. C'est une somme très importante qui va nous permettre de construire pas moins de 132 000 mètres carrés et d'en réhabiliter 88 000. Très rapidement, le secteur porc va, d'ici à 2018, bénéficier d'un nouveau pavillon de 12 000 mètres carrés louables sous froid positif. Ensuite, le travail sur le secteur horticulture et décoration sera poursuivi pour en densifier les espaces et améliorer l'attractivité commerciale. Enfin, nous entamerons avec les opérateurs de la filière une réflexion sur l'évolution de la distribution des produits de la mer sur Rungis. Parallèlement, 130 000 mètres carrés nouveaux d'entrepôts de toutes tailles, à la pointe de la technologie, vont permettre une distribution efficace et éco-responsable des produits alimentaires en centre-ville.

AVANT DE LANCER CE PLAN DÉCENNAL, QUELLES ONT ÉTÉ LES ACTIONS MAJEURES DE LA SEMMARIS EN 2015 ?

Après le pavillon de la gastronomie, nous poursuivons notre stratégie d'adaptation aux besoins des Français avec le bâtiment bio qui a vu le jour en temps et en heure. Les façades du secteur traiteur ont été rénovées. La modernisation des avenues de Normandie et des Trois Marchés a été achevée.
Un véritable embellissement du Marché est en cours et j'ai d'ailleurs demandé à un grand architecte, Jean-Michel Wilmotte, de proposer une nouvelle vision du site. L'objectif, c'est que Rungis puisse ressembler davantage à son objet, en véhiculant la proximité des halles et de l'alimentation… Au-delà de ces travaux, après une analyse de l'action passée, j'ai relancé l'activité internationale de la SEMMARIS par la signature de contrats de licence avec Dubaï et Moscou. Désormais, nous exportons un produit précis et complet, décliné en trois phases, qui permet à Rungis de devenir un modèle mondial. Et il y aurait bien d'autres actions à énumérer : le déploiement de véhicules propres, le succès de notre nouvelle pépinière d'entreprises… La SEMMARIS clôt ainsi une très belle année 2015. Je note que l'activité du marché physique a été particulièrement soutenue et qu'en matière de fréquentation, les chiffres de l'année 2015 demeurent bons dans un contexte global très tendu. La tendance reste également positive sur la conquête de nouveaux acheteurs. D'ailleurs, nous avons réalisé une enquête qui nous a permis de constater que les visiteurs s'estiment bien accueillis sur le Marché, notamment aux péages ce qui est bien sûr essentiel puisque c'est le premier contact qu'ils ont avec Rungis.

FINALEMENT, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES DÉFIS DE DEMAIN ?

À partir de la consolidation du statut juridique du Marché, j'ai pu, grâce à mes équipes et aux forces vives des entreprises du Marché, élaborer une vision de long terme, ce qui est crucial pour un chef d'entreprise. La SEMMARIS sait où elle veut aller. Une de ses forces, c'est la qualité de ses collaborateurs et la cohésion de l'entreprise autour de la politique qui est menée. Notre travail porte ses fruits. L'année 2016 s'annonce passionnante. D'autant que nous avons beaucoup de projets en réserve. Ainsi, je suis persuadé qu'à moyen terme, une partie du commerce va progressivement passer par les voies électroniques. Le Marché a tout ce qu'il faut pour en profiter ; il n'y a donc aucune raison de faire l'impasse sur ces développements. Il ne s'agit pas d'opposer l'économie numérique au reste de l'économie. Elle n'est pas si fondamentalement différente, mais c'est une évolution structurante qui a vocation à se diffuser partout. En cela, l'arrivée de la fibre optique à Rungis marque une accélération de notre capacité numérique et constitue une base puissante pour soutenir la modernisation des entreprises. Le défi, c'est maintenant de réussir la mutation de nos entreprises vers le marché du XXIe siècle.

220 000 m²

SERONT CONSTRUITS OU REHABILITÉS SUR RUNGIS

LA PERFORMANCE EN ACTION

DIRECTION DE LA SEMMARIS

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

STÉPHANE LAYANI
Président-directeur général

DOMINIQUE BATANI
Directeur du Marché

DAVID BOURGANEL
Directeur du Développement

FRANCIS LEFÈVRE
Secrétaire Général

FRÉDÉRIQUE WAGON
Cheffe de cabinet du Président

LE COMITÉ EXÉCUTIF

CHRISTOPHE ACAR
Directeur Technique Exploitation & Construction

ÉRIC AMOROS
Directeur Financier

PÉNÉLOPE GOLDSZTEIN
Directrice des Affaires Juridiques

JEAN PERROT
Directeur du Patrimoine

JÉRÔME ZOÏS
Directeur de l'Innovation

ACTIONNARIAT

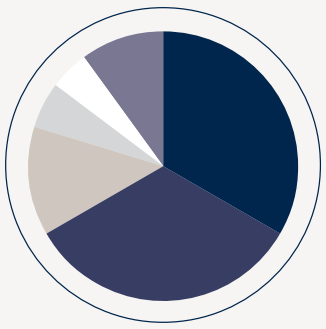

Altaréa	33,34 %
État	33,34 %
Ville de Paris	13,19 %
Département du Val-de-Marne	5,60 %
Caisse des Dépôts et Consignations	4,60 %
Professionnels et divers	9,93 %

FRÉQUENTATION GLOBALE DU MARCHÉ

6 500 798

ENTRÉES

OCCUPATION DES SURFACES LOUABLES

1 035 236 m²

de locaux

SOIT **95,2 %** DE TAUX D'OCCUPATION

ARRIVAGES SUR LE MARCHÉ PHYSIQUE

1 666 760

TONNES DE PRODUITS ALIMENTAIRES

+ 2,9 %

ARRIVAGES DES ACTIVITÉS LOGISTIQUES ET TRANSIT

1 143 682

TONNES DE PRODUITS ALIMENTAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DU MARCHÉ

(en millions d'euros)

8 886 M€

+ 0,7 % EN 2014

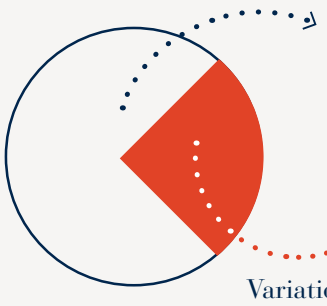

5 873 GROSSISTES

3 013 AUTRES ACTIVITÉS

Variation 2013/2014

CHIFFRE D'AFFAIRES DES GROSSISTES SUR LE MARCHÉ

(en millions d'euros)

5 873 M€

- 0,6 % EN 2014

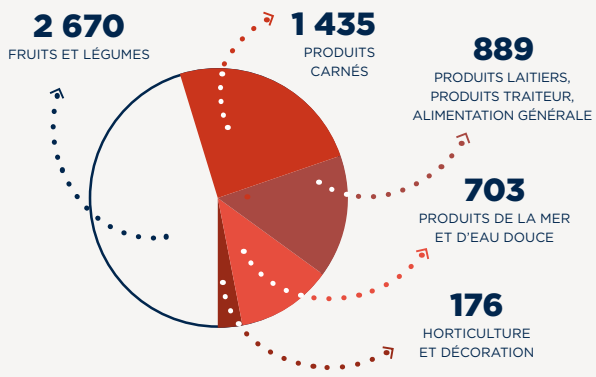

FRÉQUENTATION DES ACHETEURS

en 2015

1 237 563

ENTRÉES **+ 0,4 %**

RÉPARTITION DES ARRIVAGES DE PRODUITS ALIMENTAIRES SUR LE MARCHÉ PHYSIQUE

- **69 %** Fruits et légumes
- **16 %** Produits carnés
- **9 %** Produits laitiers, produits traiteur, alimentation générale
- **6 %** Produits de la mer et d'eau douce

EFFECTIFS EMPLOYÉS SUR LE MARCHÉ

12 020

NOMBRE D'ENTREPRISES SUR LE MARCHÉ

1186 ENTREPRISES

- **346** Fruits et légumes
- **77** Produits carnés
- **127** Produits laitiers, produits traiteur, alimentation générale
- **48** Produits de la mer et d'eau douce
- **133** Horticulture et décoration
- **455** Autres activités

NOUVEAUX ACHETEURS

3 658

CRÉATIONS DE CARTES D'ACHETEURS

ARRIVAGES SUR LE MARCHÉ PHYSIQUE

en 2015 (en tonnes de produits alimentaires)

1 666 760

+ 2,9 % PAR RAPPORT À 2014

- **1 152 892** Fruits et légumes

- **271 195** Produits carnés

- **75 157** Produits traiteur Alimentation générale

- **97 539** Produits de la mer et d'eau douce

- **69 977** Produits laitiers et avicoles

- **190 029** Fleurs coupées (en milliers de tiges)
- **7971** Feuillages (en milliers de bottes)
- **15 833** Plantes en pot (en milliers de pots)

CHIFFRE D'AFFAIRES DES AUTRES ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ

en 2014 (en millions d'euros)

3 013 M€

+ **3,6 %** Variation 2013/2014

- **1 569** Courtiers et sociétés d'import-export
- **831** Transports
- **438** Activités diverses et services
- **40** Producteurs
- **108** Accessoiristes
- **27** Restaurateurs

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA SEMMARIS

28,4 M€

TEMPS FORTS 2015

JANVIER 15

MODERNISATION DES PÉAGES

Déploiement dès janvier de la technologie RFID aux péages, grâce aux badges sans contact pour un passage facilité et la mise en place du tracking client.

Lancement d'une campagne de parrainage par Rungis Accueil, dans le cadre du programme de fidélisation « Bienvenue à Rungis », destiné aux prospects et aux nouveaux acheteurs.

FÉVRIER 15

RUNGIS PARTENAIRE DU 1ER SALON DE LA GASTRONOMIE DES OUTRE-MER

Du 7 au 9 février, sous l'égide de Babette de Rozière, les produits gastronomiques des Outre-Mer ont été mis en valeur dans un très beau salon grand public à la Porte de la Villette, Paris.

Le mardi 24 février, au cœur du Salon international de l'Agriculture, les produits du Marché autour d'une thématique franco-italienne ont permis la réalisation du grand dîner organisé par le Club de la Table française pour 350 personnalités de l'agroalimentaire.

Le 27 février, au sein du ring bovin, accompagnement du dîner de la « Grande Tablée », organisé par le ministère de l'Agriculture.

MARS 15

MISS FRANCE 2015 À RUNGIS

Distribution aux acheteurs du Marché du millésime 2015 du Macaron Rungis avec des cadeaux professionnels logotypés Rungis : plateaux de service, ramasse-monnaie...

En fin de mois de nombreuses animations dans les pavillons des produits laitiers. Au programme : dégustation de fromages et séances photos avec Camille Cerf, Miss France 2015.

AVRIL 15

LANCEMENT DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ À RUNGIS

Le 7 avril 2015 à l'Espace Rungis, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Stéphane Layani, Président du Marché international de Rungis, accueillaient le docteur Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé à l'occasion du lancement de la 3e édition de la Journée mondiale de la Santé, consacrée cette année à la sécurité alimentaire des aliments.

Lancement le 2 avril de la 6e édition de Tous au Restaurant dans le secteur des produits carnés en présence de nombreux chefs.

Du 14 au 16 avril, la SEMMARIS et le groupe Géraud étaient réunis sur un stand commun au salon des maires d'Île-de-France au Parc floral de Vincennes. Une occasion de rappeler aux nouveaux élus le rôle déterminant et conjoint des Marchés de Gros et des Marchés de Détail dans l'approvisionnement des centres-villes.

MAI 15

1ER MAI : RUNGIS VALORISE LE SAVOIR-FAIRE À L'ÉLYSÉE ET À LA MAIRIE DE PARIS

Une délégation de professionnels, conduite par Stéphane Layani, a été reçue à la mairie de Paris par Anne Hidalgo puis à l'Élysée par le président de la République, François Hollande. Cette année, les lauréats Meilleurs Ouvriers de France 2015 ont été mis à l'honneur dans le cadre d'un remarquable buffet de clôture, orchestré par Guillaume Gomez Mof, chef des cuisines de l'Élysée.

Du 15 au 31 mai, Fête internationale des Marchés initiée avec l'Union mondiale des Marchés. Lancement le 21 mai, en présence de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, du Label Fleurs de France sur le Marché de Rungis, signe officiel de reconnaissance des végétaux produits en France.

JUIN 15

LE MARCHÉ DE RUNGIS AMBASSADEUR DE LA GASTRONOMIE FRANÇAISE SUR L'EXPO UNIVERSELLE DE MILAN

Pendant six mois, dans le cadre de l'exposition dont le thème était « Nourrir la planète énergie pour la vie », le Marché de Rungis a été le fournisseur officiel du restaurant gastronomique du Pavillon France, géré par des anciens grands chefs « Bocuse d'Or Winners ».

Dans le cadre de la modernisation des outils digitaux, lancement d'un portail « Web Immobilier » permettant aux opérateurs du Marché d'effectuer leurs démarches administratives et accéder au catalogue de services « Philéo ».

Le 16 juin, animation et sensibilisation des jeunes consommateurs dans les pavillons Fruits et Légumes dans le cadre de la semaine « Fraîch'attitude ».

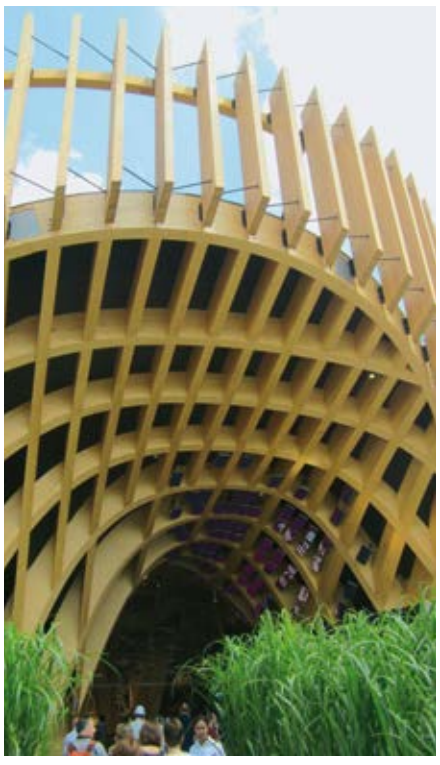

JUILLET 15

LA FIBRE ARRIVE À RUNGIS

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont commencé en juillet pour un accès au très haut débit à tous les bâtiments du Marché, 50 km de câbles sur site au total.

AOÛT 15

RUNGIS PARTENAIRE DU DÉJEUNER DES AMBASSADEURS À LA CELLE-SAINT-CLOUD

Le 28 août, la conférence annuelle des ambassadeurs français et étrangers s'est achevée par un déjeuner dans le parc du château de la Celle-Saint-Cloud en présence du président de la République, François Hollande et du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius. Cet événement destiné à promouvoir la gastronomie française a été préparé par de nombreux chefs étoilés et meilleurs ouvriers de France (MOF). Le Marché de Rungis était le fournisseur officiel de ce déjeuner exceptionnel.

SEPTEMBRE 15

LIVRER SANS POLLUER LES SOLUTIONS À RUNGIS

Le 21 septembre, la SEMMARIS s'est associée à la ville de Paris pour le lancement de la journée « Livrer sans polluer » sur Rungis, en proposant une exposition de véhicules utilitaires propres. En partenariat avec Renault, la Kangoo utilitaire frigo Rungis a été proposée aux clients du Marché sur notre plateforme d'autopartage UTILIT'R www.rungisautopartage.fr.

L'Union des Professionnels du Secteur Gastronomie (UPSG) a organisé trois jours d'animations à l'occasion de la Fête de la Gastronomie.

OCTOBRE 15

RUNGIS MÉCÈNE DE L'EXPOSITION « DANS LES MAILLES DU FILET »

Programmée du 7 octobre au 26 juin 2016 au musée de la Marine, la superbe exposition « Dans les mailles du filet » organisée avec le mécénat du Marché de Rungis, aborde les problématiques cruciales de la ressource halieutique et de la pêche responsable et durable.

Les syndicats du secteur horticulture et décoration se sont réunis cette année pour organiser du 6 au 8 octobre la 3e édition Rungis Sensation : démonstrations florales, promotions, jeux concours au cœur du Pavillon C1.

La 9e édition des Entretiens de Rungis, orchestrée par la SEMMARIS, s'est déroulée le 12 octobre 2015 à l'Espace Rungis sur le thème « Nouvelles technologies et innovations dans le secteur des produits frais » : exposition de solutions innovantes issues de la Pépinière Rungis, tables rondes sur les thématiques E-commerce et Marketplace, nouvelles pratiques de consommation alimentaire et de logistique urbaine.

Du 18 au 20 octobre 2015, le Marché de Rungis était présent sur Natexpo, salon professionnel dédié aux produits bio, pour faire découvrir en avant-première l'offre de produits et la nouvelle Halle BIO D6.

Accueil par Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, au quai d'Orsay, le 26 octobre, pour une grande réception célébrant le fromage.

NOVEMBRE 15

RUNGIS 2025

« Au cœur de Rungis, un jour dans le plus grand marché du monde » aux Éditions Gallimard, 240 pages richement illustrées qui valorisent le savoir-faire et la qualité. Distribué dans toutes les bonnes librairies.

Le 19 novembre 2015, les trois syndicats du secteur carnés se sont mobilisés autour de « l'Art de la Viande », événement festif à destination de leurs clients bouchers.

Le 30 novembre, Stéphane Layani annonce un plan d'investissement de un milliard d'euros, porté à parts égales entre le gestionnaire du Marché et les entreprises du site, pour soutenir la croissance à long terme du Marché de Rungis, en assurer la pérennité et faire rayonner un modèle d'excellence à la française et à l'international. Premier investissement majeur décidé, la construction d'un nouveau pavillon pour les entreprises du porc.

DÉCEMBRE 15

RUNGIS À MOSCOU

Du 2 au 4 décembre, le Marché de Rungis était présent au SIMI sur le stand de l'Agence du développement du Val-de-Marne pour présenter sa pépinière incubateur d'entreprises Rungis & Co.

Le 7 décembre, la Semmaris a signé un accord de licence avec le groupe VTB pour développer une plateforme alimentaire et logistique de plus de 300 hectares au Sud de Moscou, dans la municipalité de Domodedovo.

À l'approche des fêtes, le mois de décembre est une période d'activité intense sur le Marché : huîtres, coquilles Saint-Jacques, chapons, foie gras, caviar, Mont d'Or, fruits exotiques, sapins… Escargots, chouchous des médias en 2015 !

L'ACTIVITÉ

L'INNOVATION AU CŒUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

UNE OFFRE ÉCO-RESPONSABLE AVEC L'OUVERTURE DU PAVILLON BIO, EN ADÉQUATION AVEC L'ÉMERGENCE FORTE D'UNE CONSOMMATION ÉTHIQUE ET DURABLE.

“

DE NOUVEAUX TRAVAUX, UNE MAINTENANCE VIGILANTE ET UNE MISE AUX NORMES À LA POINTE DE LA RÉGLEMENTATION POUR UN MARCHÉ TOUJOURS PLUS ATTRACTIF.

“

UN ANCRAGE TERRITORIAL APPROFONDI, PARALLÈLEMENT À UN REDÉPLOIEMENT INTERNATIONAL FONDÉ SUR UN NOUVEAU CONCEPT DE LICENCE.

“

UNE STRATÉGIE RÉSOLUMENT DIGITALE POUR DÉVELOPPER LA RELATION CLIENTS ET SE PRÉPARER AUX PROFONDES MUTATIONS DE LA DISTRIBUTION ET DE LA CONSOMMATION.

“

01 UNE NOUVELLE HALLE BIO…

100 % Bio, le pavillon qu'a ouvert la SEMMARIS à la fin de l'année 2015 sur Rungis apporte une nouvelle dimension à l'offre du Marché. Deux ans après l'inauguration d'un pavillon dédié à la gastronomie (le F5C), ce bâtiment – le D6 – poursuit la rénovation d'une zone en cours de requalification autour de l'avenue de la Gastronomie. Construit sur 5 600 mètres carrés, il s'inscrit complètement dans la démarche environnementale entreprise par la SEMMARIS avec son programme « Rungis Green Business ». Il constitue la plus grande halle consacrée aux produits bio en Europe, avec des magasins, 16 cellules de vente réfrigérées et des bureaux situés à l'étage.

Il accueille huit entreprises occupant des surfaces de taille assez variées. On y retrouve des opérateurs historiques du Marché comme Di Spé Ré ou Dynamis, des acteurs reconnus de la filière biologique comme Pronatura ou Triballat, avec sa filiale Biovive, un regroupement de producteurs commercialisant en direct leur production, ABC Provence, ainsi que des nouveaux arrivants, Parigovino (distributeur de vins et spiritueux bio) BioSain (spécialiste en produits d'épicerie bio et sans allergène) et RVB (grossiste en viandes bio).

Enfin, un espace de restauration au concept très novateur viendra compléter ces lieux avec un établissement de 480 mètres carrés.

Résultat, on trouvera ici une palette très variée d'aliments certifiés biologiques : fruits et légumes, frais comme transformés, vins et spiritueux, produits laitiers, viande, charcuteries et produits traiteur, épicerie fine, etc. Parfois, l'offre sera complétée, par des produits sans allergène (sans gluten, sans lactose, sans œuf, sans soja), en fort développement également.

Déjà, le Marché comptait près de 70 opérateurs proposant des produits bio dans tous les secteurs de Rungis : viande, volaille, marée, fruits et légumes… La SEMMARIS les a d'ailleurs réunis dans un « Qui fait Quoi » spécial Bio pour offrir un outil de travail ciblé aux acheteurs et prospects du Marché. Pour les agriculteurs et transformateurs de la filière bio, cette halle apporte un nouveau débouché de taille, car il regroupe en un même lieu une offre de plus en plus réclamée par les clients du Marché, détaillants comme restaurateurs. À court terme, le Marché a pour objectif d'atteindre les 5 % de son chiffre d'affaires avec des produits éco-responsables, bio ou équitables.

5 600 m²

LA PLUS GRANDE HALLE BIO D'EUROPE

02 … POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE EN PROGRESSION CONSTANTE

Car la consommation continue de progresser, avec un marché des produits alimentaires biologiques qui représentait plus de cinq milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015, avec un rythme de progression annuelle de l'ordre de 10 % que rien ne semble ralentir. Près de neuf Français sur dix en consomment, dont six au moins une fois par mois. Tous les univers alimentaires sont concernés : fruits et légumes (16 % des ventes) ou produits laitiers (19 %) bien sûr, mais également viande (12 %), épicerie (22 %), boissons alcoolisées (12 %).

Et la demande augmente dans tous les circuits : grandes surfaces alimentaires (44,3 % du marché) certes, mais aussi distribution spécialisée (34,4 %) dont la croissance est nettement supérieure à la moyenne, artisans et commerçants (4,7 %), vente directe (12,8 %), ainsi que la restauration collective (3,8 %) où les efforts devraient être prochainement amplifiés sous l'action des pouvoirs publics.

Parallèlement, la production biologique est en plein essor en France. Elle représentait, au 30 juin 2015, 7 % des emplois agricoles ; 1,25 million d'hectares (+ 10 % par rapport à 2014), c'est-à-dire 4,6 % du territoire agricole, contre seulement 2 % fin 2007 ; plus de 13 000 entreprises de transformation, de distribution ou d'import-export ; soit au total 100 000 emplois directs en équivalent temps plein en France.

> « L'OUVERTURE DE LA HALLE BIO CONFIRME LA CAPACITÉ DU MARCHÉ À ANTICIPER LES GRANDES ÉVOLUTIONS DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE.

Stéphane Layani
Président-Directeur Général

LUMIÈRE SUR

UN BÂTIMENT RESPONSABLE

Outre une offre par essence éco-responsable, le nouveau bâtiment Bio D6 a été conçu avec des matériaux et des équipements à la pointe du développement durable : charpente en bois spécial, froid généré à partir de CO_2, éclairage à basse consommation énergétique, isolation renforcée au-delà des normes HQE… Traversé par une allée centrale, l'ouvrage garantit à la fois la qualité des échanges commerciaux avec les acheteurs et l'efficacité logistique, grâce à un second accès aménagé à l'extérieur du bâtiment pour les opérations de préparation et de transport.

SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

PARMI LES ACTIONS LES PLUS IMPORTANTES MENÉES EN 2015 : UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ, LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE RH RESPONSABLE, LA POURSUITE DES GRANDS TRAVAUX – DONT LA CONSTRUCTION DU PAVILLON BIO – AINSI QUE DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE PERMANENTES POUR OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DU SITE.

AFIN DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DE RUNGIS, LES SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA SEMMARIS REGROUPENT UNE PALETTE IMPORTANTE DE COMPÉTENCES, ALLANT DES RESSOURCES HUMAINES À LA MAINTENANCE, EN PASSANT PAR LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET, BIEN SÛR, LES GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES.

SÉCURITÉ

En 2015, la SEMMARIS a initié des mesures complémentaires pour renforcer la sécurité des biens et des personnes sur le Marché de Rungis. Entre 2015 et 2016, 1,5 million d'euros vont être investis dans de nouveaux moyens, pour permettre notamment la mise en sécurité des accès à la tour administrative, avec le renforcement des mesures de contrôle et de fléchage aux entrées des ascenseurs. Le système de vidéosurveillance est consolidé avec l'installation progressive de caméras à haute définition pour aboutir à un dispositif de 300 caméras d'une très grande précision. En outre, les équipes de sécurité ont été étoffées, non seulement pour assurer une télésurveillance permanente du site, mais également pour assurer le contrôle des véhicules aux péages d'entrée.

La SEMMARIS dispose en effet d'une soixantaine d'agents assermentés pour remplir sa délégation de service public en matière de sécurité, conduite sous l'autorité du préfet en coordination avec les forces de l'ordre. Par ailleurs, les patrouilles assurées par un prestataire extérieur sont doublées aux heures d'ouverture. Enfin, le Marché ayant été déclaré organisme d'intérêt vital, un plan particulier de protection a été déposé en 2015 pour mettre en place une cellule de crise pouvant réagir à toutes les formes d'incidents susceptibles d'intervenir sur le site.

> « NOS OPÉRATIONS VISENT À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT DU SITE POUR DÉVELOPPER LE BIEN-ÊTRE DES OPÉRATEURS ET DES USAGERS SUR LE MARCHÉ.
>
> Dominique Batani
> Directeur du Marché

RESSOURCES HUMAINES

Les Services d'Intérêt Général de la SEMMARIS attachent aussi une attention particulière à l'amélioration de la politique de ressources humaines, tant de l'entreprise elle-même que des opérateurs du Marché. Une offre a ainsi été élaborée pour permettre à ces derniers d'adhérer à une mutuelle d'entreprise comme cela leur est imposé par la réglementation au 1er janvier 2016.

En outre, la SEMMARIS mène, en liaison avec les syndicats, des actions en faveur des travailleurs handicapés. Et ce en veillant à nourrir, encore une fois, une sensibilisation tant interne qu'externe à cet enjeu. Elle participe d'ailleurs à la journée internationale des personnes handicapées.

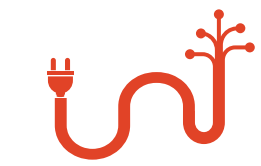

50 km

DE CÂBLES POUR LE PROJET FIBRE OPTIQUE

LUMIÈRE SUR

RÉGLEMENTATION

UNE MISE AUX NORMES PERMANENTES

La SEMMARIS s'attache à toujours rester à la pointe de la réglementation pour optimiser le fonctionnement opérationnel du site de Rungis.

Une campagne de mises aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été entreprise, avec la création de rampes d'accès aux immeubles de bureaux, parallèlement à la rénovation intérieure et extérieure de la zone BRI (Bureaux Rungis International). Entamés en 2014, ces travaux seront achevés courant 2016 avec l'aménagement de nouveaux espaces verts, le tout pour un budget global de 5,5 millions d'euros. Par ailleurs, dans le cadre de la loi « Dadue 2 » imposant une obligation de veille d'ici à la fin de l'année 2015, la SEMMARIS a réalisé un audit énergétique de tous les bâtiments de Rungis. Dans le même esprit, un arrêté du 19 février 2013 impose aux propriétaires de réseaux enterrés d'en faire le recensement et de les localiser avec précision pour faciliter les interventions. La SEMMARIS a donc missionné un géomètre pour mettre à jour le plan-masse du Marché. Enfin, en matière de sécurité incendie, une réflexion sur la rénovation du *sprinklage* des pavillons fruits et légumes a été lancée ainsi qu'un audit visant à faire l'état des lieux de la zone des entrepôts.

GRANDS TRAVAUX

Avant même l'annonce de son programme « Rungis 2025 », la SEMMARIS a procédé à d'importants investissements sur le Marché de Rungis en 2015 pour une enveloppe globale de 28 millions d'euros. Toutes ces opérations contribuent non seulement à optimiser l'activité d'un site de type industriel, mais elles vont également dans le sens d'une urbanisation du Marché en améliorant ses conditions de vie au quotidien.

Ainsi, la construction de la halle BIO (8,7 millions d'euros) a été achevée et le bâtiment – conçu suivant les normes environnementales les plus récentes – a pu être mis en service dans les délais impartis, avant son inauguration officielle en 2016. De même, le relooking et la modernisation des façades des pavillons traiteur E4, E5 et FE4 (2 millions d'euros) ont été achevés.
Par ailleurs, l'embellissement et le réaménagement des avenues des Trois marchés et du Viaduc ont été achevés, distingués par une coulée verte, première étape de remodélisation des avenues de Flandre et de Normandie, prochainement baptisées « avenue de la Gastronomie ».

Une attention particulière a également été portée aux moyens de sécurisation tant des piétons que de la circulation routière (ralentisseurs, passages piétons, accentuation des marquages et de l'éclairage).
Enfin, plus de 200 nouvelles places de stationnement ont été créées.

Concernant les importantes réalisations à venir, la démolition de l'ancien pavillon de la volaille a été programmée, après finalisation de l'étude menée avec les opérateurs, pour y construire le nouveau bâtiment destiné au sous-secteur porc, d'une surface de 12 000 mètres carrés louables.

Un atelier de maintenance jouxtant le boulevard circulaire a été construit pour l'entreprise Petit Forestier ainsi qu'un second, pour le loueur automobile Avis. D'autres travaux de réaménagement ont été effectués pour la société Fargier Delanchy et Les Halles Trottemant. Enfin, la construction d'une extension de 1 500 mètres carrés du bâtiment V1P a été démarrée ; elle sera livrée en 2016 à l'entreprise Metzger qui y installera un atelier de préparation de viandes.

La sous-station d'interconnexion de production de chaleur a été mise en service dans le cadre du partenariat reliant les installations de la SEMMARIS avec celles du Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry et du Syndicat mixte Intercommunal pour l'Exploitation, la gestion et la Valorisation des Déchets de la région de Rungis. Abrité par un ouvrage architectural très esthétique, ce projet a été distingué par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) à l'occasion de la Cop21.

Au chapitre environnemental également, parmi les nombreuses actions menées dans le cadre du programme « Rungis Green Business », une première borne de rechargement de véhicules électriques à partir de l'énergie solaire, dédiée aux services techniques, a été installée. Elle sera complétée par des stations de rechargement pour tous les véhicules légers et par une station de rechargement en gaz naturel, offre de service destinée en priorité aux poids lourds.

Notons enfin l'arrivée en 2015 de la fibre optique sur le Marché qui a suscité la mise en place de plus de vingt kilomètres de câbles. Cette distance sera plus que doublée dans le courant de l'année 2016 pour couvrir l'ensemble du site.

MAINTENANCE

Ces travaux s'accompagnent bien évidemment d'actions de maintenance permanentes pour entretenir les conditions optimales de fonctionnement d'un espace aussi vaste. Ainsi, 7,5 kilomètres de voirie ont été renouvelés en enrobé représentant une surface de 52 000 mètres carrés. Afin d'améliorer les opérations de propreté sur l'ensemble du site et d'en intensifier la fréquence, les contrats de prestation ont été renégociés dans les domaines de la collecte et du recyclage ainsi que dans celui du nettoyage intérieur des bâtiments.
De plus, un nouveau marché a été passé pour le nettoyage de la voirie et, plus généralement, des espaces extérieurs. Pour ces derniers, une station de pompage a été ouverte afin d'utiliser l'eau de drainage pour le nettoiement. Enfin, plus de 1 000 mètres carrés supplémentaires de rétention à la parcelle ont vu le jour, portant à plus de 12 700 mètres carrés les capacités du site.

28 M€

INVESTISSEMENTS 2015

AFFAIRES PUBLIQUES

LE PÔLE AFFAIRES PUBLIQUES DE LA SEMMARIS A POURSUIVI EN 2015 DES ACTIONS DE LONG TERME POUR RÉPONDRE À UN DOUBLE OBJECTIF : ANCRER LE MARCHÉ AU CŒUR DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET LE DOTER D'UNE STRATÉGIE NOUVELLE À L'INTERNATIONAL, EN PROPOSANT UNE LICENCE GLOBALE DE SON SAVOIR-FAIRE.

IL OPÈRE UNE SYNTHÈSE ENTRE LES ENJEUX LES PLUS LOCAUX DU MARCHÉ ET SES DÉVELOPPEMENTS INTERNATIONAUX. AU NIVEAU LOCAL, LE MARCHÉ DE RUNGIS POURSUIT SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROMOTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE, PAR EXEMPLE EN DONNANT UN NOUVEL ESSOR AU CARREAU DES PRODUCTEURS EN FRUITS ET LÉGUMES (VOIR ENCADRÉ). À L'INTERNATIONAL, IL S'EST OUVERT DE NOUVELLES PERSPECTIVES EN SE POSITIONNANT COMME LA RÉFÉRENCE MONDIALE DES MARCHÉS DE GROS DE PRODUITS ALIMENTAIRES FRAIS.

TRANSPORTS

Les actions de la SEMMARIS visent également à préparer l'avenir à plus long terme, en facilitant la réalisation des infrastructures de transports. Ainsi, la prolongation de la ligne 14 du métro a été validée et assortie d'un objectif de livraison fin 2023, à temps pour d'éventuels grands rendez-vous auxquels la France s'est portée candidate, les JO de 2024 et l'Exposition universelle en 2025.

La réalisation de la station MIN – Porte de Thiais – devrait être terminée avant la mise en service de la ligne. Cette dernière nécessite d'élaborer toute une série d'aménagements visant à rendre la zone plus urbaine, notamment pour améliorer l'accueil visiteurs grand public de la future Cité de la Gastronomie située dans le prolongement de l'avenue de la Gastronomie, dont la SEMMARIS poursuit le tracé sur le Marché. En outre, cette station contribuera à doter le Marché de Rungis d'un système de transports attractif pour les usagers du Marché, aboutissant à la constitution d'un nœud multimodal connectant métro, tramway, TVM et bus, directement relié à Paris et à l'aéroport d'Orly.

Toujours sur le volet transport, le second train du terminal ferroviaire est pour l'heure maintenu en l'état, en attendant de trouver les solutions pour le pérenniser.

2023

OUVERTURE DE LA LIGNE 14 DU MÉTRO

AFFAIRES JURIDIQUES

Les multiples projets de la SEMMARIS ont des incidences évidentes sur l'activité juridique. Outre les sujets soulevés par la prolongation de la mission de la SEMMARIS jusqu'à fin 2049, le service poursuit son rôle de veille et de défense de la marque Rungis Marché International, dont le domaine de protection a été étendu. Des actions ou recours sont régulièrement menés – une quarantaine en cours à la fin de l'année 2015 – à l'encontre d'usages abusifs, voire de contrefaçons. Une dizaine de dossiers ont déjà abouti, généralement réglés en procédure précontentieuse sans avoir à passer devant un tribunal. Au chapitre juridique, notons également une mise à jour des procédures d'approbation dans le cadre des marchés publics, ainsi qu'une modification des statuts de la SEMMARIS, qui confirme l'extension, tant de son domaine de compétences que de son champ d'activité géographique.

Cette modification est naturellement directement liée à l'évolution des activités internationales de la SEMMARIS, dont l'année 2015 aura marqué le véritable tournant. Après un audit réalisé par une personnalité extérieure, le choix stratégique a été d'élargir cette activité, auparavant limitée à des missions de conseil et d'ingénierie, en mettant au point un dispositif complet de licence. Ce modèle propose un accompagnement de plateformes BtoB alimentaires, fondé sur l'expertise du premier marché de gros au monde.

> “EN 2015, LA SEMMARIS A CONFORTÉ SON ANCRAGE TERRITORIAL LOCAL TOUT EN REDÉPLOYANT SA STRATÉGIE INTERNATIONALE.”
>
> Francis Lefèvre
> Secrétaire général

LUMIÈRE SUR

LOCAL

CARREAU DES PRODUCTEURS

L'avenir du Carreau des producteurs, au cœur du secteur fruits et légumes de Rungis, a été repensé en 2015. Objectif : améliorer le fonctionnement de cet espace unique en Île-de-France, notamment durant la saison « creuse » où, par définition, la production francilienne n'est pas en mesure de s'écouler ; en y intégrant une offre de produits franciliens secs et transformés.

Au vu des résultats de l'étude engagée à ce sujet en 2014 par le CERVIA (Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire) et la DRIAAF (Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), en partenariat avec la SEMMARIS, celle-ci a souhaité poursuivre les réflexions avec le CERVIA sur la question de l'accessibilité de l'offre francilienne à la consommation locale.

Résultat : Le projet a été défini en 2015 et donnera naissance en 2016 à un nouvel aménagement du Carreau des producteurs, marquant son enracinement dans la région Île-de-France tout en lui apportant la diversification nécessaire avec l'arrivée d'un nouvel opérateur, venant compléter l'offre. Ce magasin s'appellera « Le Comptoir du Carreau » .

AFFAIRES INTERNATIONALES

Le pôle repose sur trois phases opérationnelles successives. Première phase (de six mois à un an) : études sur la faisabilité du projet (audit, plan-masse, business plan). Deuxième phase (de deux à cinq ans) : assistance à la maîtrise d'ouvrage dans les travaux de construction. Troisième phase (de 9 à 12 ans) : accompagnement de la gestion, notamment via des sessions de formation (sécurité, hygiène, finances, marketing…), complété par la licence de la marque ainsi que de logiciels spécifiques à la gestion d'un marché de gros.

Ce système a d'ores et déjà trouvé deux applications concrètes en 2015. La première Dubaï ; le contrat prévoit la création d'un Marché de gros de 300 hectares environ. La recette pour la SEMMARIS sera de l'ordre d'une vingtaine de millions d'euros sur quinze ans.

La seconde application s'est concrétisée par la signature d'un contrat d'une trentaine de millions d'euros sur quinze ans pour accompagner un projet en périphérie de Moscou, sur 300 hectares également et représentant un investissement de 800 millions d'euros.

Ce dispositif sera bien sûr accompagné d'actions visant à favoriser les exportations des opérateurs du Marché. Dès l'an prochain, la présence d'un correspondant est envisagée à Dubaï, en lien avec Business France et les CCI. Ce projet offrira également la possibilité d'entraîner d'autres entreprises françaises dans son sillage, par exemple dans le domaine de la logistique. En 2016, la structure Rungis Consultant sera renforcée, non seulement pour accompagner les projets en cours, mais également pour développer des échanges de prospection démarrés en Chine ou au Brésil.

50 M€

DEUX CONTRATS DE LICENCE À L'INTERNATIONAL

DÉVELOPPEMENT

L'ÈRE NUMÉRIQUE A DÉFINITIVEMENT FAIT SON ENTRÉE À RUNGIS. DE NOMBREUX SERVICES DE LA SEMMARIS RECOURENT DÉJÀ AUX OUTILS DIGITAUX, TANT POUR FAVORISER ET FACILITER LA VISITE DES ACHETEURS SUR LE MARCHÉ QUE POUR ACCOMPAGNER LE DYNAMISME DE SES OPÉRATEURS. LA DIGITALISATION SOUTIENT ÉGALEMENT LES ACTIONS DU PROGRAMME « RUNGIS GREEN BUSINESS » ET S'INSCRIT DANS LES AVANCÉES DU E-COMMERCE.

DIGITALISATION EST L'UN DES MAÎTRES-MOTS QUI AURA MARQUÉ LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA SEMMARIS AU COURS DE L'EXERCICE 2015. ELLE TRAVERSE DÉSORMAIS LA PLUPART DES OPÉRATIONS MENÉES PAR LE PÔLE DÉVELOPPEMENT, TANT BIEN ÉVIDEMMENT DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION QUE DANS CELUI DE LA COMMUNICATION OU DU MARKETING.

“

LA DIGITALISATION DE L'ÉCONOMIE ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT NOUS INCITENT À ÊTRE PROACTIFS DANS LE DOMAINE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

David Bourganel
Directeur du Développement

RELATION CLIENTS

Ainsi, la digitalisation a été placée au cœur de la relation clients développée pour Rungis Accueil. Dans le cadre de la modernisation des péages du Marché accomplie en 2015, des badges RFID, donc sans contact, remplacent progressivement les cartes d'acheteurs magnétiques avec un rechargement désormais possible en ligne. En réduisant l'aspect administratif de la gestion clients, ces progrès favorisent une relation plus qualitative. Ainsi, un accueil personnalisé des nouveaux acheteurs a été mis en place ainsi que davantage d'opérations de fidélisation des usagers du Marché. Résultat, le renouvellement des dossiers acheteurs a augmenté de plus de 8 % durant l'année 2015. En outre, des enquêtes de satisfaction, en ligne ou téléphoniques, sont réalisées chaque mois pour répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les nouveaux acheteurs. Enfin, une opération de parrainage encourageant les détenteurs d'une carte d'acheteur à recommander un ou plusieurs de leurs confrères a été mise en place, ainsi que des e-mailings pour doper la fréquentation des prospects sur le Marché. Dans tous ces domaines, le web est devenu un outil central de la relation clients personnifiée par le « recrutement » d'Emma, agent virtuel d'accueil sur l'espace client du site MyRungis !

Internet participe également de plus en plus des services apportés par la SEMMARIS aux opérateurs du Marché. Pour faciliter l'accès au haut débit et à ses services associés, un réseau de fibre optique a été déployé en 2015 sur le Marché. Par ailleurs, la SEMMARIS a créé un catalogue de services baptisé « Philéo » – bien sûr – proposé en format digital. On peut y retrouver de nombreuses solutions : auto-partage des véhicules électriques, maintenance des installations incendie, contrôle à distance des chambres froides, mutuelle collective d'entreprise (une obligation à compter du 1er janvier 2016), ou encore conception de sites Internet. Ainsi, la SEMMARIS joue un rôle d'intermédiation et de mutualisation pour offrir de nouveaux services « Clés en main » aux entreprises du site.

37 %

LES RECHARGEMENTS DE CARTE AYANT ÉTÉ RÉALISÉS EN LIGNE SUR L'ESPACE CLIENT MYRUNGIS

E-COMMERCE

Enfin, la digitalisation s'invite dans l'activité même du Marché avec l'essor du e-commerce sous de nombreuses formes. Alors que d'aucuns jugeaient son business model impossible en raison notamment des coûts logistiques, celui-ci représente déjà plus de 5 % des achats alimentaires des ménages. La 9e édition des Entretiens de Rungis, organisée par la SEMMARIS, le 12 octobre 2015, était précisément consacrée aux nouvelles technologies et à l'innovation que ces dernières pouvaient apporter dans le secteur des produits frais. Plusieurs études y ont été présentées, démontrant que l'arrivée du e-commerce dans l'alimentaire s'était bien imposée comme une réalité, que les consommateurs en devenaient de plus en plus adeptes, y compris pour les produits alimentaires frais (34 % se disent intéressés ou déjà clients selon un sondage BVA) et que les professionnels prenaient de plus en plus conscience de ce phénomène. L'occasion de s'interroger sur l'avenir du concept de marketplace dans l'univers des produits frais.

Et c'est précisément une réflexion que mène la SEMMARIS. Partant du fait que Rungis constitue déjà, au sens physique du terme, une marketplace en soi – c'est-à-dire un lieu de rencontres et d'échanges entre vendeurs et acheteurs –, son extension au monde virtuel s'annonce particulièrement pertinente, précisément en raison de ses atouts opérationnels : la disponibilité d'un stock permanent de produits de qualité, avec des capacités logistiques importantes lui permettant autant d'approvisionner efficacement la région Île-de-France que de diffuser son offre au-delà, vers la province ou l'international. Alors que de très importants acteurs arrivent dans le e-commerce alimentaire, la structure des entreprises du Marché pourrait inciter ces dernières à mutualiser leurs moyens dans un outil technologique performant leur permettant d'apporter une offre spécifique sur la toile. Une réflexion collective sur le sujet sera finalisée en 2016.

Car, c'est bien de la spécificité de Rungis dont il s'agit, à savoir sa position incontournable dans l'univers gastronomique dont un nouveau livre, « Au Cœur de Rungis, un jour dans le plus grand marché du monde » publié aux Éditions Gallimard, a pu apporter une nouvelle démonstration en 2015. Autre démonstration prestigieuse : la participation du Marché de Rungis à l'Exposition universelle de Milan en tant que fournisseur officiel du pavillon France et de son offre de restauration. En témoignent également de nombreux projets d'aménagement menés en 2015 par la direction du Patrimoine et les 113 241 mètres carrés traités commercialement, pour atteindre un taux d'occupation record de 95,18 %.

80

NOMBRE DE PROJETS AVANCÉS À PLUS DE 50 % PAR LA DIRECTION DE L'INNOVATION

LUMIÈRE SUR

« RUNGIS GREEN BUSINESS »

Défini en 2013 et démarré en 2014 pour susciter des avancées dans les trois axes de la Responsabilité Sociale des Entreprises (social, environnemental et économique), le plan triennal « Rungis Green Business » a fait l'objet de nouveaux développements en 2015, de sorte que 80 % des 44 actions choisies étaient initiées voire pour certaines finalisées à la fin de l'année.

TRANSPORT

TRANSPORT. L'auto-partage des véhicules Zoé de la SEMMARIS a été proposé aux opérateurs du Marché via le service Utilit'R pour leurs courts déplacements et des Kangoo frigorifiques ont rejoint ce parc pour être proposés aux usagers du Marché. De plus, le recours aux énergies propres a été favorisé par la programmation de solutions de rechargements (photovoltaïque, gaz naturel ou CO_2) ainsi que la mise en place de tarifs d'accès différenciés.

PRODUITS

PRODUITS. Une offre éco-responsable a été amplifiée, avec l'ouverture d'un pavillon exclusivement consacré aux produits bio et par la poursuite de la valorisation de la production française avec le programme « La France à Rungis » ou encore le lancement de « Fleurs de France » sur le Marché.

HUMAINS

HUMAIN. Outre la création de la pépinière d'entreprises Rungis & Co, la SEMMARIS s'engage également dans la revalorisation des métiers du Marché en préparant la mise en place de nouvelles formations professionnelles. Des actions en faveur de l'emploi de travailleurs handicapés ont également été poursuivies.

Il faudrait également citer les efforts accomplis pour améliorer les conditions de vie au travail sur l'ensemble du site qui a été fortement embelli ainsi que rappeler des actions déjà bien installées en matière d'eau ou de déchets… Enfin, en 2016, un nouveau programme sera élaboré par les différentes directions de l'entreprise, pour pérenniser les progrès réalisés durant cette première phase du plan « Rungis Green Business ».

LES PRODUITS

LA PASSION DE LA QUALITÉ

L'EXCELLENCE, UNE PASSION COMMUNE À TOUS LES MÉTIERS

CHRISTIAN PÉPINEAU

PRÉSIDENT D'UNIGROS

COMMENT LES ENTREPRISES DU MARCHÉ DE RUNGIS ONT-ELLES PASSÉ L'ANNÉE 2015 ?

L'année a été fortement marquée par les événements terroristes qui ont endeuillé la France et qui ont eu une répercussion inévitable sur l'activité du Marché. Mais force de constater que les conséquences sont différentes en fonction des secteurs d'activité. Si l'impact a été ressenti sur l'activité des grossistes qui servent la restauration dont la fréquentation a marqué le pas, il a toutefois été moins important dans le secteur du détail, qui n'a été influencé que dans la période immédiate suivant les événements, par exemple avec la suppression de quelques marchés. Mais finalement, les affaires ont repris assez rapidement. Les fêtes de fin d'année ont enregistré des chiffres aussi bons que les années précédentes. L'année commerciale est donc restée malgré tout positive. Par ailleurs, la météorologie de 2015 a engendré des températures atypiques qui ont modifié les comportements alimentaires de saison. La douceur hivernale a, par exemple, encouragé les consommateurs à se tourner vers des produits différents de ceux qu'ils ont alors l'habitude d'acheter. Ce phénomène n'a pas empêché une bonne tenue de nos affaires, même si leur contexte a pu varier selon les types de clientèles ou suivant les catégories de produits.

QUELLES SONT CES VARIATIONS CONJONCTURELLES ?

Au-delà des événements que j'ai évoqués, la conjoncture de la restauration reste un peu difficile, mais celle du commerce se maintient à un niveau convenable. Côté produits, le secteur des produits traiteurs a poursuivi son développement ; c'est un secteur dynamique en soi, qui ne demande qu'à progresser malgré les fluctuations qu'il a pu subir en 2015. De même, le secteur de la volaille a connu une bonne année, en dépit de la découverte de foyers d'influenza aviaire qui a pénalisé les ventes et les marges du quatrième trimestre, alors que la croissance était au rendez-vous durant les trois premiers trimestres. De leur côté, les fruits et légumes ont connu une année atypique dans le bon sens du terme : il n'y a pas eu de crise majeure dans la production durant l'été et leur évolution a été positive. Enfin, l'activité s'est maintenue en viandes, en produits laitiers ou à la marée. Reste le secteur de l'horticulture qui se trouve dans une période de transition à Rungis. La réorganisation du pavillon des fleurs devrait lui redonner une belle dynamique.

LE PROLONGEMENT DE LA MISSION DE LA SEMMARIS EST-IL UNE BONNE NOUVELLE ?

La prolongation du mandat de la SEMMARIS jusqu'en 2050 est en effet un élément essentiel. Il redonne une grande visibilité à l'ensemble des professionnels qui vont pouvoir assurer les investissements qu'ils ont à mener sans craindre les vicissitudes du court terme. L'échéance de 2034 pouvait poser un problème aux entreprises qui ont, comme la SEMMARIS, besoin de temps pour amortir leurs investissements. Désormais, elles l'auront et c'est une vraie satisfaction : une entreprise a toujours besoin de nourrir de nouveaux projets. Pour un euro investi par la SEMMARIS, les professionnels investiront un euro également, soit au total un effort de un milliard d'ici à 2025. D'autant que leur santé financière est, dans la plupart des cas, solide et que cette nouvelle perspective les aidera à trouver l'accompagnement des banques.

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS DE CES NOUVEAUX PROJETS ?

Notre métier consiste à apporter le bon produit au bon endroit et au bon moment. Il repose sur deux piliers : le sourcing et la livraison. Pour cela, des idées, nous en avons ! Les opérateurs recherchent à développer une distribution toujours plus fine, notamment en réfléchissant à l'amélioration de leurs méthodes de livraison, par exemple dans le cadre de mutualisations. En outre, la formidable quantité des produits disponibles sur Rungis les place en première ligne dans l'essor du e-commerce. Déjà, le nouveau pavillon Bio apporte une vraie diversification et un complément de gamme au Marché. Le projet d'intégrer de nouveaux produits issus d'Île-de-France sur le Carreau des producteurs devrait rendre ce dernier plus attractif. Alors que le marché du porc connaît une crise, un nouveau pavillon va être construit sur Rungis et nos opérateurs sont déterminés à aider la production dans le sens de la qualité, voire en développant l'export. Ce sera une nouvelle preuve que Rungis est une belle vitrine de la production française.

> « NOTRE MÉTIER CONSISTE À APPORTER LE BON PRODUIT AU BON ENDROIT ET AU BON MOMENT. IL REPOSE SUR DEUX PILIERS : LE SOURCING ET LA LIVRAISON. »

L'ANNÉE DES ENTREPRISES

LE MARCHÉ DE RUNGIS EST UN SITE TRÈS ATTRACTIF. SÉDUITS PAR SON IMAGE QUALITATIVE, DE NOUVEAUX ACTEURS S'Y RENDENT RÉGULIÈREMENT TANDIS QUE DES SPÉCIALISTES HISTORIQUES CONTINUENT DE S'Y DÉVELOPPER. LE SITE CONSTITUE ÉGALEMENT UNE TÊTE DE PONT POUR D'AUTRES TYPES D'ENTREPRISES, QUI VISENT LA CLIENTÈLE DES OPÉRATEURS DU MARCHÉ TOUT EN PROFITANT DE SES AVANTAGES FONCTIONNELS.

DÉTENUE PAR LE GROUPE LACTALIS, LA SOCIÉTÉ LANQUETOT EST PRÉSENTE SUR RUNGIS DEPUIS 1969. EN HARMONIE AVEC LA MUTATION DU MARCHÉ, L'ENTREPRISE VIENT D'Y OUVRIR L'ATELIER Z LANQUETOT (DU NOM DE LA FONDATRICE ZÉLIA LANQUETOT) QUI VISE À OFFRIR UN ESPACE D'ANIMATIONS, DE DÉGUSTATIONS ET DE FORMATION AUX CRÉMIERS-FROMAGERS. CET ESPACE REPREND LES CODES D'UNE BOUTIQUE, SUR 35 MÈTRES CARRÉS, EN MISANT AUTANT SUR LA PRÉSENTATION DE PRODUITS TRADITIONNELS (AOP DE PRÉFÉRENCE) QUE DE NOUVEAUTÉS, AVEC DES PROMOTIONS TOUTES LES SEMAINES ET DES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR ÉCRANS VIDÉO.

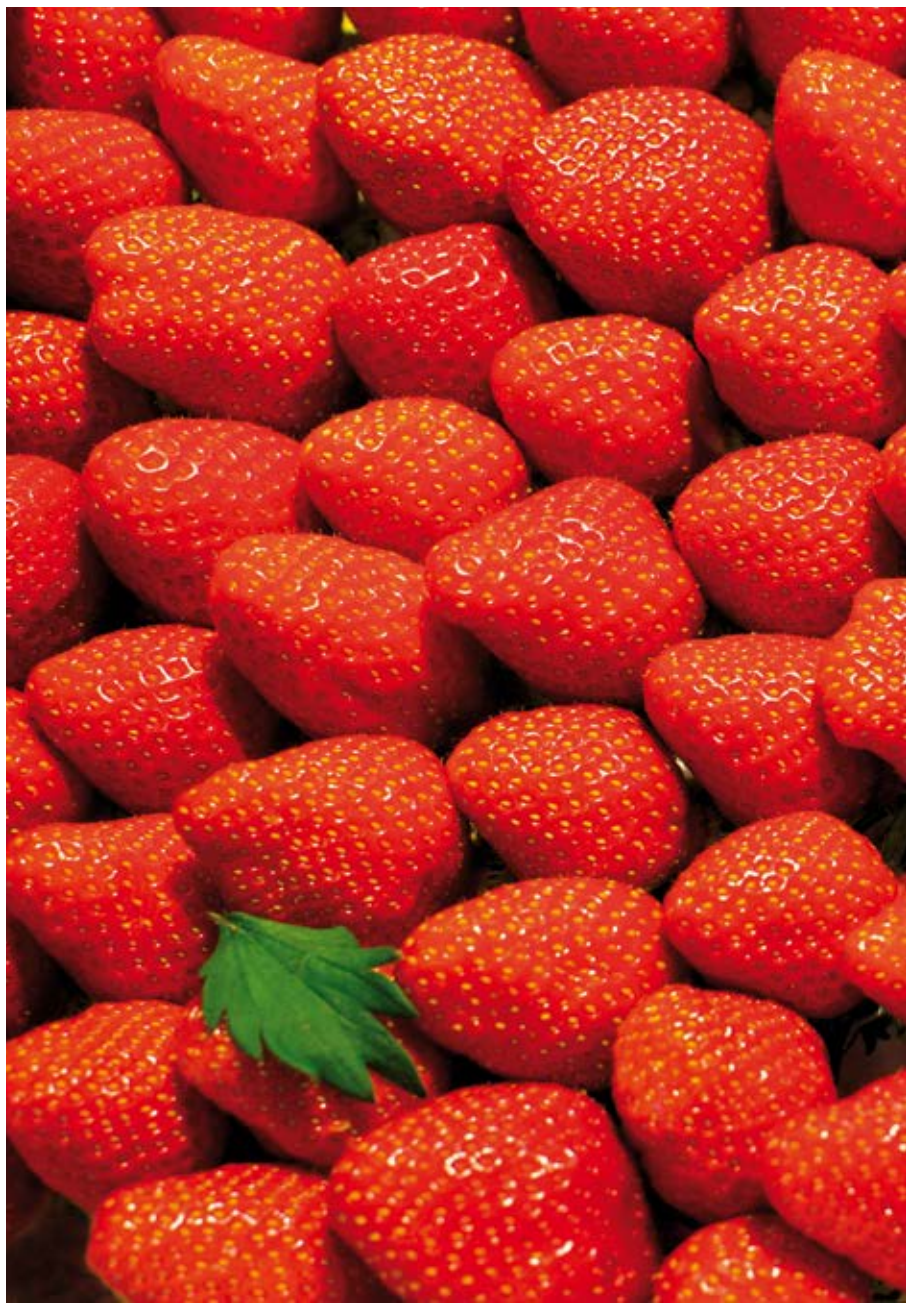

NOUVEAUX OPÉRATEURS

Au-delà de ce développement choisi parmi beaucoup d'autres, de nouveaux arrivants se sont installés sur le Marché en 2015. En voici quelques exemples…

Hiodée s'est implantée dans le bâtiment V2M avec un atelier de découpe et de filetage de poissons employant 18 salariés sur 800 mètres carrés. Du tri au grattage, les poissons sont traités durant la nuit pour être livrés le lendemain, avec la propre flotte de l'entreprise et des chauffeurs assurant les mêmes tournées pour nourrir la relation avec les clients.

Leca Marée disposait jusqu'à présent d'un simple bureau dans la tour administrative. Elle vient également de se doter d'un atelier de filetage de poissons pour intégrer cette activité qu'elle sous-traitait auparavant. Elle assure la livraison de ses commandes, préparées pour l'instant par six salariés à Rungis.

Les Inspirations d'Emma ont ouvert un magasin de 250 mètres carrés à la mi-août, dans le secteur horticulture et décoration. En plus d'éléments de décoration intérieure et extérieure, l'entreprise propose du conseil personnalisé à des clients fleuristes, décorateurs, architectes, paysagistes…

J. Colas & Cie s'est installée dans la zone des entrepôts sur 2 000 mètres carrés. Spécialisée dans la distribution de la pomme de terre et de ses dérivés pour la restauration (frites surgelées par exemple), l'entreprise a depuis rejoint Halles Paris Sud (HPS), également présente à Rungis, qui élargit ainsi son portefeuille.

434

NOMBRE
DE DOSSIERS TRAITÉS
PAR LE SERVICE COMMERCIAL
DE LA SEMMARIS EN 2015

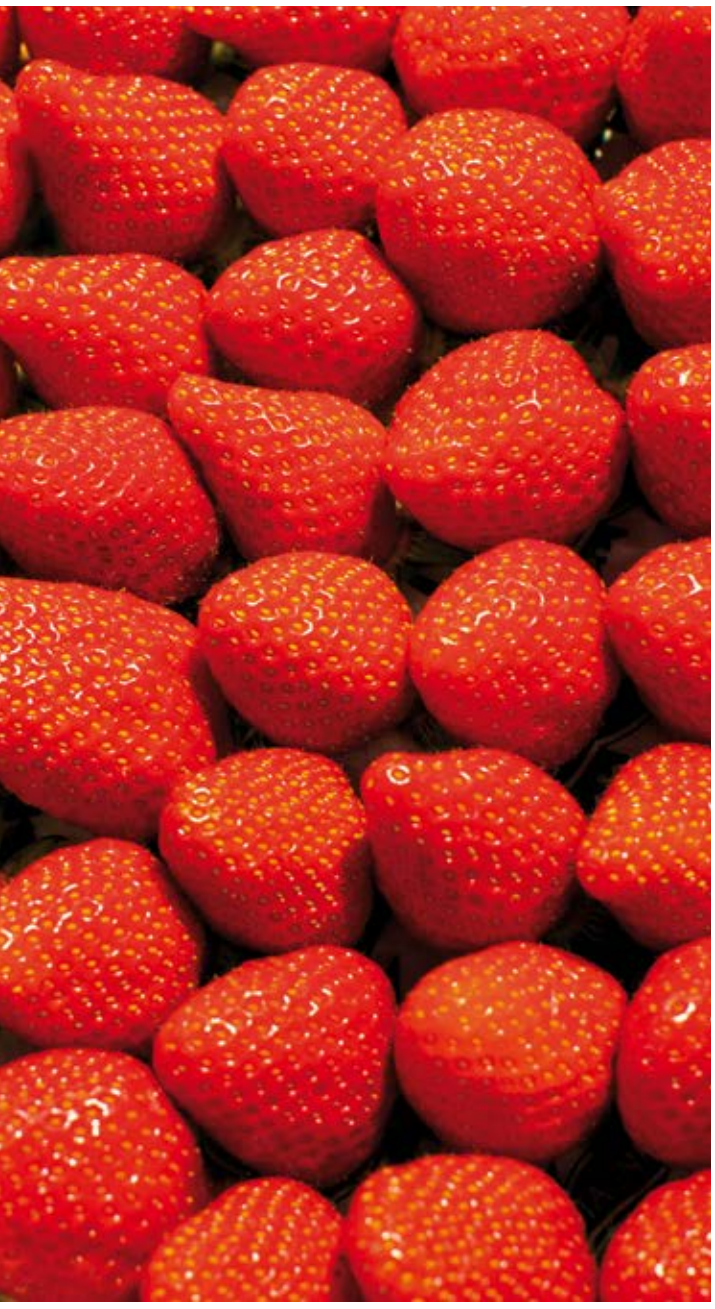

LUMIÈRE SUR

RUNGIS & CO
Le collectif business & innovation

2015 restera dans les annales avec l'arrivée des premières jeunes entreprises sur la pépinière Rungis & Co. Accompagnées par la CCI du Val-de-Marne, ces dernières ont ainsi accès à toutes les opportunités que leur réserve le Marché de Rungis.

- **DAOO France,** qui vise à mettre à disposition des grossistes alimentaires des logiciels pour équiper les restaurateurs de bornes interactives directement reliées à leurs fournisseurs afin de faciliter les réassorts et favoriser les échanges d'informations.
- **Eco-2PR,** spécialisée dans le traitement des déchets plastiques : prétraitement, négoce de polystyrène expansé et conseil à la gestion des déchets.
- **Emna Trading & Consulting,** spécialisée dans l'huile d'olive ou les dattes et leurs dérivés provenant de Tunisie ainsi que dans les fruits secs provenant d'Algérie ou de Tunisie.
- **Instafret,** qui a conçu une application mobile connectant en temps réel les expéditeurs franciliens avec des transporteurs, afin d'optimiser les livraisons et réduire leur impact environnemental.
- **Simodis 2,** une agence de publicité spécialisée dans les métiers alimentaires qui va développer des méthodes de communication lumineuse reposant sur la technique marketing intitulée « Portage Marketing ».
- **SYANDB,** qui développe des places de marché pour mettre en relation producteurs et particuliers : « Buzz your wine » a déjà été lancé, en attendant des développements dans les bières artisanales, les produits de la ruche, la charcuterie…
- **Tetramos,** qui fabrique des objets connectés, notamment TetraFridge qui permet de surveiller à distance la température des installations frigorifiques, tant chez les grossistes que chez les commerçants ou les transporteurs.
- **Upcycle,** qui propose un nouveau mode de production de champignons basé sur la valorisation des déchets agro-industriels recyclés, notamment sous forme de kits de culture à domicile.

RUE DE LA CORDERIE

Aux côtés des pavillons de vente et d'entreposage du Marché, la zone de bureaux de Rungis est en complet renouveau, comme en témoigne l'arrivée d'entreprises de toutes spécialités, particulièrement rue de la Corderie. Elles apportent des savoir-faire transversaux aux opérateurs de Rungis, dans des domaines qui leur permettent de se concentrer sur leur cœur de métier.

Qual'Hygiène est un cabinet de consultants spécialisé dans la qualité, ainsi que dans la santé et la sécurité au travail. Il propose aux opérateurs de Rungis non seulement une externalisation de leur service qualité, mais aussi la réalisation de dossiers d'agréments sanitaires ou de certification.

Ifrac est spécialisée dans la formation dans le transport et la logistique. Ses nouveaux bureaux de Rungis ont vocation à remplacer son agence de Montrouge, pour couvrir l'ensemble du Sud de Paris, mais aussi la province. Au programme : formation continue des chauffeurs, réglementation, gestion des flux et des stocks, etc.

Interface Printing a choisi de dédier un responsable commercial au Marché en installant un bureau sur Rungis. Ce spécialiste de l'imprimerie est en mesure de proposer tous les formats possibles, grâce aux équipements de ses trois sites de production, tout en s'adaptant à leurs besoins avec cette présence permanente sur le site.

L'agence **RAS Intérim** est arrivée sur le Marché, dans la zone de bureaux également. Elle vise autant les entreprises de Rungis que celles du département. Il s'agit d'un réseau, né en 1969 en Rhône-Alpes, agissant notamment dans les domaines du transport, de la logistique ou de l'hôtellerie-restauration.

118

NOUVEAUX OPÉRATEURS
EN 2015

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

3 077 316 K€

86 % GROSSISTES
2 669 662 K€ • - 3 %

13 % COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT
385 229 K€ • - 7 %

1 % PRODUCTEURS
22 425 K€ • + 15 %

NOMBRE D'ENTREPRISES

346

207 GROSSISTES

71 COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

68 PRODUCTEURS

NOMBRE D'EMPLOYÉS

3 416

3 100 CHEZ LES GROSSISTES

247 CHEZ LES COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

69 PRODUCTEURS

ARRIVAGES

FRUITS ET LÉGUMES
1 152 892 tonnes • + 4 %

FRUITS
698 359 tonnes • + 4,7 %

LÉGUMES
454 522 tonnes • + 2,5 %

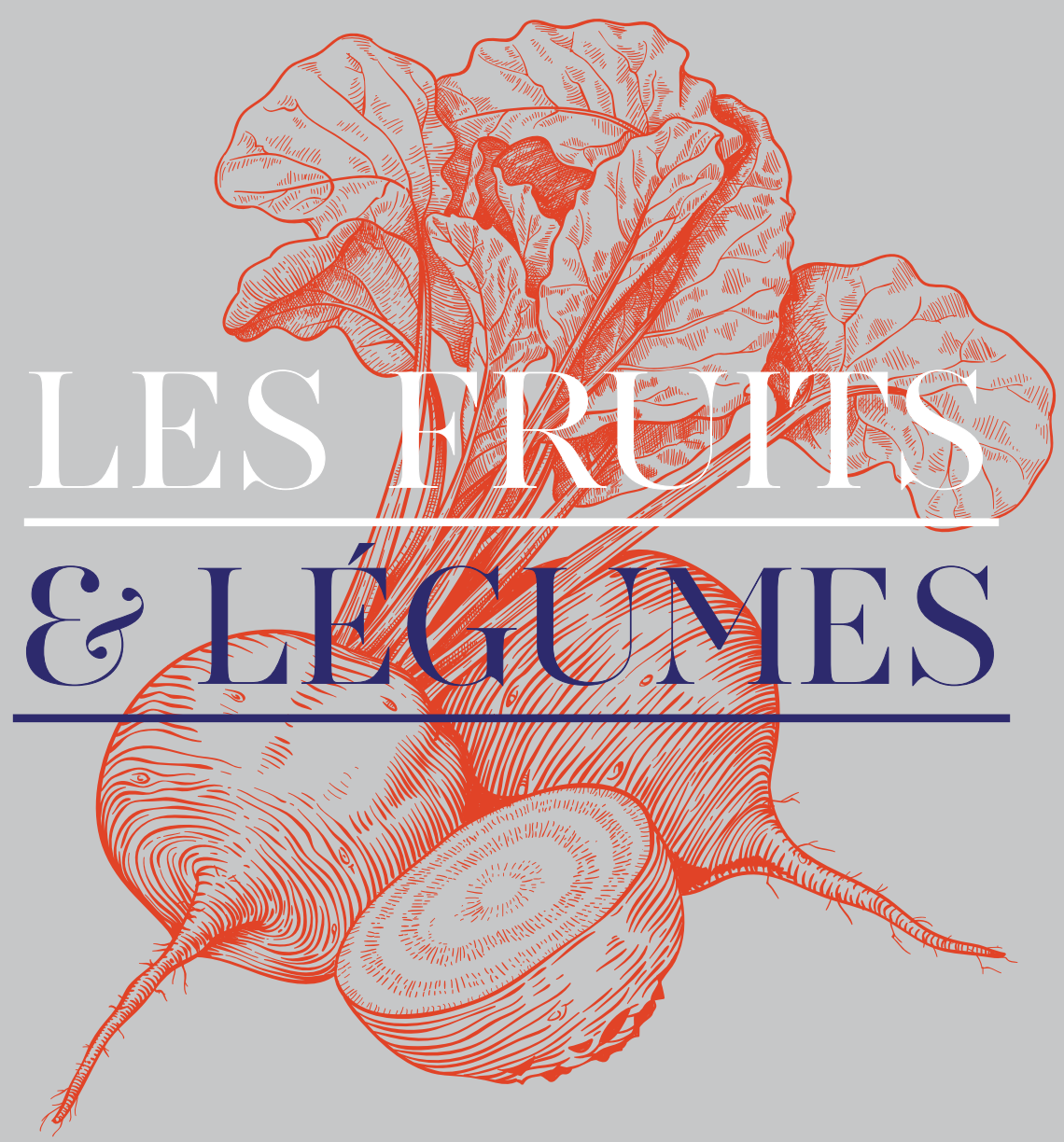

LES FRUITS & LÉGUMES

UNE CROISSANCE TIRÉE PAR LES FRUITS

Favorisée par une météorologie clémente, ce fut une belle année 2015 pour les fruits et légumes dont les arrivages sur le marché physique de Rungis ont progressé de 4 %, atteignant 1,15 million de tonnes. À +4,8 %, les fruits ont tiré l'activité du secteur, notamment avec de fortes progressions des ananas (+25,3 %), des pastèques (+23,3 %) ou des oranges d'Espagne (+18 %), ainsi que des agrumes en général. Les melons ont également été bien orientés (+9 %), de même que les nectarines (+12,6 %) et les pêches (+12,1 %). Peu de catégories sont en baisse, en dehors des poires (-10,3 %) et des pommes (-2,3 %). Côté légumes, la progression a également été favorable (+2,5 %) et les pommes de terre ont été les stars de l'année (+22,6 %). À noter également une bonne tenue des champignons sylvestres, une catégorie modeste, mais en hausse de 59,4 %.

UNE RÉNOVATION PARACHEVÉE

Ce fut aussi la première année pleine pour le secteur rénové en 2014. Cette rénovation a été parachevée par la modernisation de l'avenue des Trois marchés, contribuant à l'embellissement du secteur tout en y ajoutant des places de parking. Le secteur a de surcroît su améliorer son niveau de propreté par sa lutte contre les déchets laissés au sol. Enfin, en 2015 a été lancée, en concertation avec le syndicat des grossistes, l'étude d'un projet visant à établir un cahier des charges à destination des opérateurs souhaitant clore leur aire de vente sans rompre l'harmonie de l'allée marchande. Un test devrait être mené dans le bâtiment E3 qui servirait de pilote à cette évolution.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

1 623 007 K€

88 % GROSSISTES
1 434 933 K€ • + 0,2 %

12 % COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT
188 074 K€ • - 2,6 %

NOMBRE D'ENTREPRISES

77

54 GROSSISTES

23 COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

NOMBRE D'EMPLOYÉS

1 478

1 413 CHEZ LES GROSSISTES

65 CHEZ LES COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

ARRIVAGES

PRODUITS CARNÉS
271 195 tonnes • - 2,5 %

VIANDES DE BOUCHERIE
107 584 tonnes • - 7 %

VOLAILLE ET GIBIER
88 702 tonnes • + 1,5 %

PORC
54 056 tonnes • + 0,2 %

TRIPERIE
19 851 tonnes • - 4 %

PRÉPARATION À BASE DE VIANDE
1 002 tonnes

LES PRODUITS CARNÉS

LE PORC ET LA VOLAILLE RÉSISTENT

À un peu plus de 271 000 tonnes, les arrivages de produits carnés ont diminué de 2,5 % en 2015 sur Rungis. C'est une évolution en ligne avec les tendances de long terme de la consommation de viandes en France. En 2015, celle-ci a globalement diminué de 2 % en bœuf, de 2,9 % en porc et de 0,6 % en volaille (source Kantar Worldpanel). Sur le Marché, les volumes de viandes en carcasses ou surgelées ont diminué de 4,4 %, à un peu plus de 65 000 tonnes, et ceux de viandes en caisses de 10,7 % à près de 42 500 tonnes, tandis que les volumes de produits tripiers ont baissé de 3,5 %, à 19 850 tonnes. En revanche, les tonnages de viandes porcines se sont maintenus, + 0,2 % à un peu plus de 54 000 tonnes, et ceux de volailles ont même progressé de 1,5 % à 88 700 tonnes.

LE NOUVEAU PAVILLON PORC SUR LES RAILS

2015 a également été l'année de la validation du projet de nouveau pavillon porc sur le secteur. Démarrés en 2016, les travaux aboutiront sur le déménagement de tous ses opérateurs vers un bâtiment neuf dans le courant de l'année 2018. Ainsi, les produits carnés bénéficieront dans leur ensemble d'un outil modernisé, après les investissements déjà réalisés dans les viandes de boucherie ou la volaille. Un secteur qui maintient sa politique d'animations commerciales avec en 2015, outre la traditionnelle célébration du Beaujolais nouveau, les opérations « L'excellence de la viande » au V1P fin mars début avril et « L'art vous attend » le 19 novembre sur l'ensemble du secteur.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

901 048 K€

78 % GROSSISTES
702 848 K€ • + 2,1 %

22 % COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT
198 200 K€ • + 2,6 %

NOMBRE D'ENTREPRISES

48

34 GROSSISTES

14 COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

NOMBRE D'EMPLOYÉS

859

781 CHEZ LES GROSSISTES

78 CHEZ LES COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

ARRIVAGES

LES PRODUITS DE LA MER ET D'EAU DOUCE
97 539 tonnes • - 1,2 %

PAVILLON A4
54 817 tonnes • - 2 %

ENTREPÔTS ET HORS PAVILLON A4
42 722 tonnes • - 0,4 %

TRANSIT (HORS TOTAL)
33 940 tonnes • - 13 %

LES PRODUITS DE LA MER & D'EAU DOUCE

RUNGIS FAIT MIEUX QUE L'HEXAGONE

Avec une baisse de 1,2 % à 97 500 tonnes, le secteur des produits de la mer et d'eau douce a relativement bien tenu ses volumes en 2015 sur Rungis. En effet, les achats des ménages ont régressé de 2 % en volume sur l'ensemble de la France, avec des prix en hausse de 2,7 % alors que le contexte alimentaire général était plutôt déflationniste. Sur Rungis, les poissons blancs ont été bien orientés (+5,4 %) de même que les poissons bleus (+2,3 %) alors que les arrivages de poissons fins (bars, dorades…) ont baissé de 2,1 %. Le saumon, première espèce du pavillon (13 % de ses volumes) est resté stable, même si les transferts entre poissons entiers et poissons découpés ou filetés semblent se poursuivre, comme en cabillaud. Enfin, les crustacés ont gagné 6,2 % tandis que les coquillages ont perdu 7 %.

DES MUTATIONS À VENIR

Le secteur doit faire face à une situation complexe, tant au niveau de ses ressources que des circuits de commercialisation. De ce fait, la présence et les comportements des acheteurs évoluent rapidement sur Rungis, en sorte que la SEMMARIS sera amenée à étudier avec les opérateurs les manières de rendre plus attractif et fonctionnel le pavillon 4A, au demeurant intégralement occupé. 2016 sera une année de réflexion et de rencontres pour préparer cette mutation dans le cadre du programme « Rungis 2025 ». En attendant, le secteur se tourne également vers des démarches d'approvisionnement durable, en termes d'espèces notamment, et la SEMMARIS a entamé une étude, avec SeaWeb Europe, pour accompagner les acteurs de la filière sur Rungis.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

1 676 207 K€

53 % GROSSISTES
889 468 K€ • + 3,1 %

EN PRODUITS LAITIERS
426 021 K€ • + 5,7 %

EN PRODUITS TRAITEUR
463 447 K€ • + 0,8 %

47 % COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT
786 739 K€ • + 2,6 %

EN PRODUITS LAITIERS
555 550 K€ • + 11 %

EN PRODUITS TRAITEUR
231 189 K€ • + 6,8 %

NOMBRE D'ENTREPRISES

127

72 GROSSISTES

55 COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

NOMBRE D'EMPLOYÉS

1 551

1 334 CHEZ LES GROSSISTES

217 CHEZ LES COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

ARRIVAGES

PRODUITS LAITIERS ET TRAITEUR
145 134 tonnes • + 8,2 %

PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES
69 977 tonnes • + 4,2 %

PRODUITS TRAITEUR ET D'ALIMENTATION GÉNÉRALE
75 157 tonnes • + 12,1 %

LES PRODUITS LAITIERS & DE LA GASTRONOMIE

UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE EN 2015

Ce secteur est celui qui a connu la meilleure conjoncture sur Rungis en 2015 : +12,1 % pour les produits traiteur, dépassant les 75 000 tonnes, et +4,2 % pour les produits laitiers et avicoles, à près de 70 000 tonnes. Les œufs frais ont ainsi profité d'une forte augmentation de leurs arrivages (+65,4 %), de même que de nombreux fromages, à l'exception des pâtes molles. Pour leur part, les produits traiteurs se distinguent par leur grande diversité, limitant la pertinence des statistiques globales. On remarque toutefois une bonne progression des boissons, alcoolisées (+9 %) comme non alcoolisées (+10 %). Les charcuteries sont également bien orientées avec une croissance de 2,7 %.

LA MÉTAMORPHOSE GASTRONOMIQUE

Face à l'ultra-moderne F5C construit il y a deux ans, le secteur profite désormais des façades rénovées des bâtiments E4 et E5 : nouveaux auvents, peintures refaites, groupes froid surélevés, éclairages, mises en valeur des entrées des entreprises… Ces dernières ont d'ailleurs manifesté leur satisfaction, alors que la future allée de la gastronomie se dessine peu à peu. D'autant que le nouveau pavillon Bio accélère la modernisation de la zone, modernisation qui va être poursuivie par la rénovation des petits bâtiments qui l'entourent ainsi que par celle du bâtiment E5 dont l'allée commerciale va être relookée. Une métamorphose progressive du secteur dont la SEMMARIS et les opérateurs ont d'ailleurs modifié l'intitulé en y ajoutant la notion de gastronomie.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

241 137 K€

73 % GROSSISTES
176 406 K€ • + 0,4 %

1 % COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT
3 407 K€ • + 1,5 %

8 % PRODUCTEURS
18 100 K€ • - 5,3 %

18 % ACCESSOIRISTES
43 224 K€ • - 0,4 %

NOMBRE D'ENTREPRISES

133

53 GROSSISTES

2 COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

61 PRODUCTEURS

17 ACCESSOIRISTES

NOMBRE D'EMPLOYÉS

557

325 CHEZ LES GROSSISTES

6 CHEZ LES COURTIERS ET SOCIÉTÉS D'IMPORT-EXPORT

61 PRODUCTEURS

165 ACCESSOIRISTES

ARRIVAGES

FLEURS COUPÉES[1]
190 029 milliers de tiges • - 3,6 %

FEUILLAGES[2]
7 971 milliers de bottes • - 18,0 %

PLANTES POT[3]
15 833 milliers de pots • - 7,9 %

(1) en milliers de tiges
(2) en milliers de bottes
(3) en milliers de pots

LES ROSES SE MAINTIENNENT DANS UN CONTEXTE À LA BAISSE

La conjoncture reste difficile pour les produits horticoles qui, contrairement à l'alimentation, ne figurent pas en tête de liste dans les achats des ménages. Sur Rungis, les arrivages de fleurs coupées ont diminué de 3,6 % en 2015, à 190 millions de tiges, même si les roses (près de 40 % des ventes) ont maintenu leurs positions (+0,7 %). Les anémones progressent (+4,2 %) et, si les chrysanthèmes et les tulipes restent stables, la plupart des autres variétés sont en déclin. Comme souvent après des hivers doux qui n'encouragent pas aux replantations, les plantes en pots ont subi un recul de 18 %, passant sous les 16 millions d'unités, en raison de la contre-performance des plants maraîchers (-34,7 %) et des plantes à massifs (-26,5 %). Dans le même mouvement, les feuillages ont perdu 7,9 % de leurs volumes.

BIENTÔT TOUT SOUS LE MÊME TOIT AU C1

2015 a été l'année de la validation du projet de réorganisation du bâtiment C1, dont les travaux se dérouleront courant 2016 pour une mise en service à la rentrée de septembre. Il va permettre le transfert des producteurs de plantes en pots d'Île-de-France dans ce pavillon. 2 000 mètres carrés y seront aménagés pour accueillir une petite trentaine de producteurs. Avec les producteurs de fleurs coupées, le bâtiment C1 regroupera la totalité de la production francilienne sous un même toit : producteurs, grossistes en fleurs coupées et feuillagistes qui proposeront ainsi une offre complète aux fleuristes. Le lancement du label Fleurs de France sur Rungis en 2015 est donc arrivé à point nommé pour favoriser l'indication de l'origine France par les opérateurs.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014

4 129 373 K€

22 % GROSSISTES LIVREURS
926 089 K€

46 % GROSSISTES EN ENTREPÔT
1 886 361 K€

7 % LOGISTICIENS PURS
298 780 K€

25 % INTERMÉDIAIRES EN BUREAUX
1 018 143 K€

LES ACTIVITÉS LOGISTIQUES

DE PLUS EN PLUS D'INITIATIVES DURABLES

En fort développement sur le Marché de Rungis, les activités logistiques suscitent des initiatives visant à optimiser la logistique « du dernier kilomètre » dans le cadre d'une stratégie durable. Ainsi, la SEMMARIS a étendu, au mois de septembre 2015, son service d'auto-partage aux véhicules professionnels en y ajoutant des Kangoo frigorifiques électriques. En outre, elle favorise le recours à des véhicules propres en multipliant des bornes de rechargement sur le site. Parmi ses nombreuses actions, elle cherche à pérenniser le terminal ferroviaire dont dispose Rungis et prépare l'instauration d'une bourse de fret afin d'optimiser le chargement et le temps de stationnement des camions qui transitent par le Marché.

VERS UNE INTEROPÉRABILITÉ AVEC PARIS

Enfin, la SEMMARIS participe activement aux travaux de la mairie de Paris pour développer une logistique urbaine durable. Le 21 septembre a d'ailleurs été conjointement organisé à Rungis la journée « Livrer sans polluer, les solutions ». Objectif : présenter aux opérateurs, aux détaillants ainsi qu'aux restaurateurs l'offre en véhicules propres et les aides financières associées. Et de nombreux projets sont à l'étude pour développer des solutions cohérentes entre les besoins divers des parties prenantes du transport de marchandises en Île-de-France, par exemple avec des réflexions sur les entrepôts logistiques urbains. Des enjeux où Rungis occupe, par nature, une place centrale et légitime, tant sur le plan géographique que par les opportunités de mutualisation que le Marché peut dégager.

LES COMPTES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA SEMMARIS A UNE NOUVELLE FOIS RÉALISÉ UNE PERFORMANCE SOLIDE EN 2015 COMME EN TÉMOIGNENT LES CHIFFRES CLÉS CI-CONTRE, QUI ILLUSTRENT PARFAITEMENT LA ROBUSTESSE DE SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AINSI QUE LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DE SES ÉQUIPES POUR LE METTRE EN ŒUVRE.

LA PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA MISSION DE LA SEMMARIS JUSQU'EN 2049 VA NOUS DONNER DE LA PROFONDEUR ET PERMETTRE DE RÉALISER LES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS NÉCESSAIRES À LA RÉNOVATION ET LA DENSIFICATION DU MARCHÉ POUR L'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION ET CONFIRMER SON RÔLE DE PÔLE D'EXCELLENCE ALIMENTAIRE.

CE PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX, D'UN MILLIARD D'EUROS SUR DIX ANS, SERA PORTÉ À PARTS ÉGALES ENTRE LA SEMMARIS ET LES ENTREPRISES DU SITE.

CHIFFRE D'AFFAIRES

104,64 M€

+4 %

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

44,60 M€

+6,1 %

RÉSULTAT NET

18,75 M€

+35,1 %

INVESTISSEMENTS

28,40 M€

+34,5 %

Les comptes de la SEMMARIS

Le chiffre d'affaires a atteint 104,64 M€ en augmentation de 4 % par rapport à 2014. Ses principales composantes ont varié de la façon suivante:

Les produits des droits d'accès et de stationnement s'élèvent à 12,45 M€, soit + 5,7 % par rapport à 2014. L'évolution des pratiques qui conduit à un recours accru aux prestations logistiques et à la livraison déjà observée les années antérieures s'est poursuivie en 2015. Le Marché a malgré tout maintenu sa fréquentation physique avec un nombre de passages d'acheteurs en légère augmentation de 0,4 %.

Les redevances indexées atteignent 17,21 M€, soit - 0,7 % par rapport à 2014 avec une évolution en volume de 0,3 % compte tenu de la diminution applicable de l'Indice du Coût de la Construction (- 0,98 %).

Les redevances homologuées s'élèvent à 42.37 M€ en augmentation de 3,1 % par rapport à 2014 dont 0,9 % est lié à l'effet volume qui est le résultat de la politique d'investissement de l'entreprise.

L'annuité 2015 des Droits de Première Accession (DPA) étalés est passée de 0,95 M€ en 2014 à 0,60 M€ en 2015 du fait de l'effet mécanique lié à l'allongement de la concession.

Les produits sur charges récupérables représentent 22,54 M€ soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2014, dont 0,5 % est attribuable à l'effet volume.

Les produits sur ventes de fluides totalisent 7,28 M€ en augmentation de 14,1 % dont 8,4 % (535 K€) ont été générés par les ventes de chaleur au SICUCV (Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry) dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux de chaleur respectifs.

Les produits des activités annexes (2,91 M€) sont en forte augmentation de 55,5 % par rapport à 2014 pour deux raisons: d'une part, la vente de certificats d'économie d'énergie dans le cadre du projet d'interconnexion des réseaux de chaleur SEMMARIS et SICUCV pour un montant HT de 704 K€ et d'autre part, le produit généré par la signature des deux accords d'assistance technique et de licence de savoir-faire pour la création de marché de gros à Dubaï et Moscou (585 K€ contre 301 K€ en 2014).

La remise pour prélèvement automatique a engendré une diminution de recettes de 1,03 M€ contre 1 M€ en 2014.

Les charges d'exploitation

Les achats et services extérieurs s'établissent à 40,31 M€ en augmentation de 2,6 %.

Les principales variations par rapport à 2014 concernent :

- les achats de fluides (+ 727 K€) qui sont à rapprocher des ventes de fluides (+ 902 K€),
- les frais de gardiennage (+ 139 K€), en raison de la mise en place du plan vigipirate,
- les dépenses de nettoiement et d'entretien général du marché (+ 106 K€),
- les dépenses d'entretien-réparations-maintenance-petits travaux (- 124 K€),
- les primes d'assurances (- 64 K€),
- les honoraires et prestations de services (+ 350 K€). Une partie de l'augmentation a pour corollaire l'accroissement du chiffre d'affaires (contrats de licence à l'international et pépinière d'entreprises notamment). La SEMMARIS a également confié le master plan du Marché au cabinet d'architecte Wilmotte. Enfin, la réforme de la formation professionnelle continue a également eu un impact.
- les charges sur sinistres (- 164 K€).

Les impôts et taxes sont passés de 1,59 M€ en 2014 à 1,31 M€ en 2015 soit - 17,6 %.

La variation s'explique par :

- La réforme de la formation professionnelle continue applicable depuis le 1er janvier 2015 qui prévoit que les dépenses de formation sont portées directement en prestations de services extérieures sans possibilité de les imputer sur la contribution employeur de 1 %, contre 1,6 % auparavant (- 116 K€).
- La baisse de la Contribution Économique Territoriale (- 124 K€) en raison de l'accroissement des amortissements techniques.

Les charges de personnel ont augmenté de 4,2 % à 18,42 M€. Hors indemnités de licenciement, l'augmentation est de 3,2 % sachant que l'effectif moyen s'est accru de 2 % d'un exercice sur l'autre. Les charges sociales intègrent un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi de 219 K€ qui a été intégralement consacré à l'investissement.

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 28,16 M€ contre 23,81 M€ en 2014.
Du fait de la prolongation de la durée de la mission de la SEMMARIS, les dotations aux amortissements techniques du domaine concédé sont en augmentation sensible (+ 10,53 M€) alors que les provisions de caducité baissent naturellement (- 5,88 M€).
Une provision pour litige avec un concessionnaire a été constituée à hauteur de 80 K€.
Les provisions pour dépréciation des créances se sont élevées à 522 K€ contre 358 K€ en 2014. Elles représentent 0,50 % du chiffre d'affaires contre 0,36 % en 2014.

Les reprises de provisions et amortissements (11, 97 M€) intègrent :

- Une reprise d'amortissement technique de 11,43 M€ relative au reclassement en immobilisations non renouvelables de certaines prestations accessoires qui étaient considérées auparavant comme des immobilisations renouvelables et amorties sur 20 ans.
- Une reprise de provision pour dépréciation des créances de 388 K€.
- Une reprise de provision de 144 K€ destinée à couvrir une indemnité de licenciement.

Les résultats

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 6,1 % à 44,60 M€ soit 42,6 % du chiffre d'affaires contre 41,8 % en 2014.

Le résultat d'exploitation (28,16 M€) est en très forte progression de 51,2 % par rapport à 2014 (18,63 M€). La progression de l'Excédent Brut d'Exploitation et l'impact favorable sur la caducité de la prolongation de la durée de la mission de la SEMMARIS expliquent la variance positive.

Le résultat financier s'établit à 2,19 M€, contre 2,60 M€ en 2014 :

- Les revenus générés par Bureaux Rungis International (1,53 M€) sont en baisse de 126 K€. Ils ont été impactés par les amortissements induits par le programme d'investissement et la baisse de l'Indice du Coût de la Construction.
- Les revenus financiers générés par les placements de trésorerie (0,90 M€) sont en baisse de 27 %. La baisse du rendement financier moyen (1,29 % en 2015 contre 1,90 % en 2014) provoquée par la baisse des taux courts n'a pas été compensée par l'augmentation de la trésorerie moyenne disponible qui est passée de 65,57 M€ en 2014 à 70,12 M€ en 2015.
- En l'absence de nouvel endettement, on observe une réduction des intérêts sur emprunts qui passent de 392 K€ en 2014 à 245 K€ en 2015.

Le résultat sur opérations exceptionnelles est négatif de 0,72 M€. Il correspond pour l'essentiel à :

- des ventes de DPA (612 K€) notamment dans les bâtiments E4, E5, V1T et A4.
- des moins-values sur sortie d'actifs (1 119 K€) dont notamment 337 K€ au titre de la requalification de l'avenue des trois marchés, 222 K€ suite à la démolition du bâtiment D6b et 119 K€ dans le cadre de la refonte des systèmes de péages.
- des coûts de démolition (120 K€).
- des coûts relatifs au sinistre du tunnel de Thiais (146 K€).

La SEMMARIS acquittera un impôt sur les sociétés de 9,69 M€ contre 6,84 M€ en 2014. L'impôt calculé intègre 89 K€ de crédit d'impôt mécénat ainsi que la contribution additionnelle de 3 % sur les dividendes (197 K€).

Le résultat net comptable progresse fortement de 13,88 M€ en 2014 à 18,75 M€ en 2015 soit + 35,1 %. Il représente 17,9 % du chiffre d'affaires en 2015 contre 13,8 % en 2014.
La capacité d'autofinancement de l'exercice diminue de 37,68 M€ en 2014 à 36,06 M€ en 2015 en raison notamment de l'augmentation de l'impôt sur les sociétés.

Le bilan

L'examen du bilan fait apparaître une situation nette au 31 décembre 2015 de 108,19 M€ avant répartition des résultats de l'exercice 2015.
Les cautions reçues des clients (en numéraire et cautions bancaires) atteignent 22,48 M€, qui représentent 24,4 % du chiffre d'affaires hors droit d'accès et de stationnement.
La trésorerie, nette des dettes financières, était de 46,09 M€ au 31 décembre 2015.

Affectation du résultat

Les dividendes distribués au cours de ces trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2014 : 17,00 € par action, soit une distribution totale de 6 574 597,00 €.
- 2013 : 15,50 € par action, soit une distribution totale de 5 994 485,50 €.
- 2012 : 12,90 € par action, soit une distribution totale de 4 988 958,90 €.

Pour l'exercice 2015, il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende ordinaire de 22,96 € par action et d'un dividende exceptionnel de 38,78 € par action soit une distribution totale de 23 877 389,34 €.
Cette distribution sera prélevée sur le résultat bénéficiaire disponible de l'exercice de 18 753 353,43 € après affectation de 8 000 € à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants soit 18 745 353,43 € et sur le report à nouveau bénéficiaire de 58 210 645,59 € pour le solde soit 5 132 035,91 €.
Le report à nouveau bénéficiaire de 58 210 645,59 € s'établira à 53 078 609,68 € après affectation.

Informations relatives aux délais de règlement de nos fournisseurs

Conformément aux dispositions du Code de Commerce (Art. D. 441-4), la décomposition des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015 et 2014 est présentée ci-dessous (en K€) :

En K€	Total		Échéances échues (litiges)		Échéances à 30 jours		Échéances à 60 jours	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Fournisseurs de biens & services	6 823,5	7 379,2	613,4	630,7	4 295,1	4 624,1	1 915,0	2 124,5
Comptes rattachés	5 154,3	2 103,9						
Sous-total	**11 977,8**	**9 483,1**						
Fournisseurs d'immobilisations	6 126,1	5 638,7	216,9	96,9	3 649,0	3 793,3	2 260,2	1 748,5
Comptes rattachés	4 465,2	5 143,9						
Sous-total	**10 591,3**	**10 782,6**						

La Loi de Modernisation de l'Économie n° 2008-776 du 4 août 2008 a fixé des nouveaux maxima pour les délais de règlement interentreprises pour toutes les transactions conclues à partir du 1er janvier 2009.

Sauf accords dérogatoires temporaires concernant quelques secteurs d'activité, le délai convenu entre les parties ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Nos conditions générales d'achats ont été revues et ajustées pour répondre à cette règlementation. À compter du 1er janvier 2009, elles ont été fixées à 45 jours fin de mois de la date de la facture.

Bureaux Rungis International (BRI)

Le chiffre d'affaires réalisé par BRI, filiale à 100 % de la SEMMARIS, a été de 2,57 M€, correspondant au loyer versé par la SEMMARIS pour les 21 141 m² de surfaces louables.
En contrepartie, les loyers et charges perçus par la SEMMARIS auprès des occupants se sont élevés à 2,67 M€.

Fin 2015, le taux d'occupation des locaux de BRI était en progression à 62,20 % contre 53,53 % à fin 2014, légitimant ainsi le plan de rénovation architecturale et de mise aux normes des immeubles de bureaux dans lequel BRI a investi 4 M€ sur l'exercice.

L'avance d'actionnaire consentie par la SEMMARIS à BRI a été augmentée de 1,8 M€ pour assurer le financement du plan d'investissement. Compte tenu du remboursement de 271 K€ intervenu sur l'exercice, le solde de l'avance au 31 décembre 2015 est de 2,37 M€. Elle a donné lieu à une rémunération de 26 K€.

La politique de ressources humaines de la SEMMARIS

L'effectif moyen mensuel a été de 217,4 salariés contre 213,1 en 2014. Le taux d'absentéisme moyen – hors congés de maternité – est en recul à 3,29 % contre 3,76 % en 2014.

Une somme de 218 K€, représentant 1,9 % de la masse salariale, a été dépensée pour la formation professionnelle (2 % en 2014).

Au titre de la négociation salariale annuelle, un accord d'entreprise a été signé pour 2015 qui prévoit notamment des augmentations de la valeur du point de 1,30 % au 1er mai.

Une réserve de participation de 1 188 K€ a été constituée au titre de la participation et le montant de l'intéressement pour l'exercice est de 335 K€ conformément aux accords triennaux couvrant les exercices 2014 à 2016.

La capitalisation totale du Plan d'Épargne d'Entreprise était de 6,09 M€ à fin 2015 et l'abondement versé par la SEMMARIS à ce plan a été de 300 K€ en 2015.

Par ailleurs, l'entreprise a versé une prime exceptionnelle d'activité à chaque salarié de 400 € en 2015.

Les investissements de 2015

Le montant total des investissements réalisés en 2015 a été de 28,4 M€.

Le soutien au marché physique

- Pavillon Bio D6 : ce pavillon, d'une superficie de 5 648 m², implanté dans le secteur dédié aux produits traiteurs et à la gastronomie, est entièrement consacré à la commercialisation de produits biologiques. C'est le premier du Marché exclusivement consacré aux produits issus du secteur Bio. Il dispose également d'un espace restauration de 384 m² avec 100 m² de terrasse extérieure. Les investissements de l'exercice s'élèvent à 7,19 M€ pour un coût cumulé de 8,54 M€.

- Les travaux d'extension d'un atelier de préparation de 500 m² pour un acteur de la viande au V1P (0,13 M€) ont été lancés. La livraison est prévue à l'automne 2016.

Le développement des activités de services

- Ateliers de réparation A13 et F2A : deux ateliers de réparation de 825 m² et 350 m² ont été construits pour deux loueurs de véhicules dans le cadre du développement des activités de services sur le Marché et notamment de la logistique. Le coût total de ces projets est de 2,62 M€.

- Réseau de chaleur : début avril, la SEMMARIS a mis en service la sous-station d'échange de chaleur qui permet d'interconnecter l'usine d'incinération du SIEVD et le réseau de chaleur du MIN à celui du SICUCV qui gère le réseau de chauffage urbain des communes de Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. Le coût total du projet est de 1,36 M€ dont 0,18 M€ sur l'exercice.

- Le schéma directeur de rénovation architecturale et de mise aux normes des immeubles de bureaux appartenant à BRI s'est poursuivi. Après le G5d en 2014, 2015 a vu l'achèvement de la rénovation des G5c et G5e et la création de l'incubateur-pépinière Rungis & Co qui constituent la deuxième étape de ce projet de 9,5 M€. La SEMMARIS a dépensé 4,61 M€ pour le compte de BRI qui supporte in fine l'investissement. L'effet sur la commercialité est déjà positif puisque le taux d'occupation des locaux de BRI à fin 2015 était en progression sensible (62,20 % contre 53,53 % à fin 2014). Ces investissements sont par ailleurs essentiels pour maintenir l'attractivité de cette zone de bureaux dans un environnement très compétitif à proximité.

- Par ailleurs, la SEMMARIS a réalisé la fermeture des quais pour un opérateur du bâtiment D8 (0,36 M€). Elle a également lancé un certain nombre d'études de faisabilité (0,10 M€) pour de futurs projets qui s'inscrivent dans le plan d'investissement Rungis 2025.

Les investissements d'innovation

- Le déploiement du réseau de fibre optique sur le Marché a été mis en œuvre avec une mise en service début mars 2016. Le montant investi sur l'exercice est de 0,58 M€ pour un coût total estimé de 0,89 M€.

- Conformément à notre ambition de faire du Marché de Rungis un écosystème innovant et exemplaire, la SEMMARIS a poursuivi le déploiement de bornes de rechargement électrique à hauteur de 42 K€ pour permettre aux équipes de terrain de la SEMMARIS et aux usagers du Marché de travailler et circuler en véhicule électrique.

Le maintien du niveau technique de l'outil

- Les travaux de grosses réparations se sont élevés à 7,70 M€ dont 1,88 M€ pour la rénovation des façades des bâtiments E4-E5-FE4, 1,83 M€ au titre de la poursuite de la requalification de l'avenue des Trois Marchés, 0,69 M€ pour achever la rénovation du bâtiment D7A (1,35 M€ au total) et 0,59 M€ pour finaliser la refonte du système de péages (0,97 M€ au total).

- Les travaux sur les réseaux techniques (eau, assainissement, électricité, chauffage, vidéo-surveillance...) se sont élevés à 1,77 M€ dont 0,92 M€ ont été consacrés à la rénovation du réseau de chaleur.

- Les travaux de sécurité incendie ont été immobilisés à hauteur de 0,17 M€, l'accent ayant été mis cette année sur la réalisation d'un audit sécurité des concessionnaires (450 au total).

Les activités internationales

L'année 2015 restera marquée par le lancement d'un nouveau mode d'intervention de la SEMMARIS à l'international, après une année 2014 consacrée principalement à la conception d'un dispositif de licence de savoir-faire et de marque pour la construction et la gestion de marchés de gros.

Les deux premiers contrats de ce type ont été signés :
- en septembre 2015 avec Dubaï pour lequel un premier acompte de 367 K$, soit 336 K€, a été versé fin 2015 pour engager la phase 1 avant le 31 mars 2016.
- en décembre 2015 avec Moscou pour lequel deux acomptes ont été versés en 2015. Le premier de 2 M€ pour les frais liés à la contractualisation, le second de 350 K€ au titre de la phase 1, débutant aussitôt.

Souhaitant étendre ce dispositif à d'autres marchés, la SEMMARIS a poursuivi ses prospections, en renforçant ses contacts avec les autorités chinoises et en développant ses liens avec le Brésil.

Enfin, la SEMMARIS a travaillé à la préparation d'une marque collective, tout en renforçant la surveillance de la marque RUNGIS.

Globalement, le chiffre d'affaires réalisé par RUNGIS CONSULTANT sur la base de l'avancement des travaux en 2015 s'est élevé à 580 K€ contre 301 K€ en 2014.

Événements survenus depuis le début de l'exercice 2016

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1er janvier 2016.

ÉVOLUTION DES CHIFFRES CLÉS

EN MILLIONS D'EUROS

CHIFFRE D'AFFAIRES

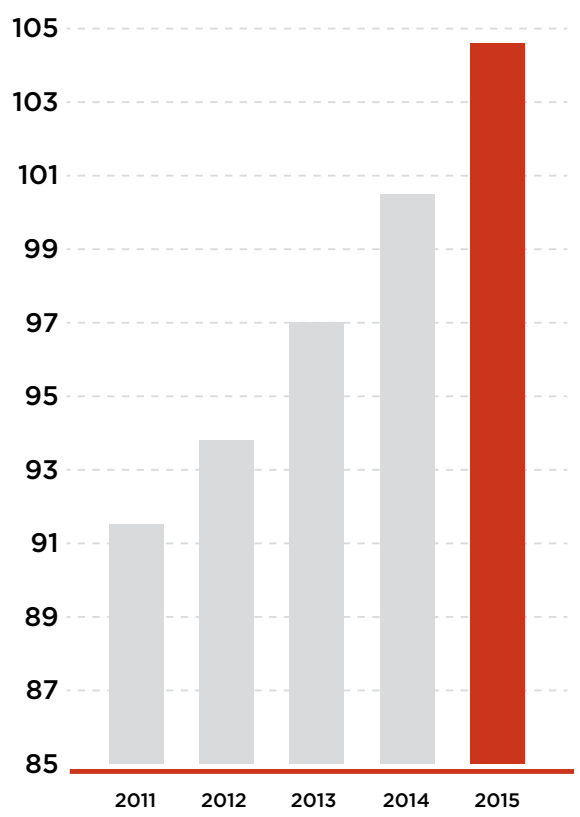

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

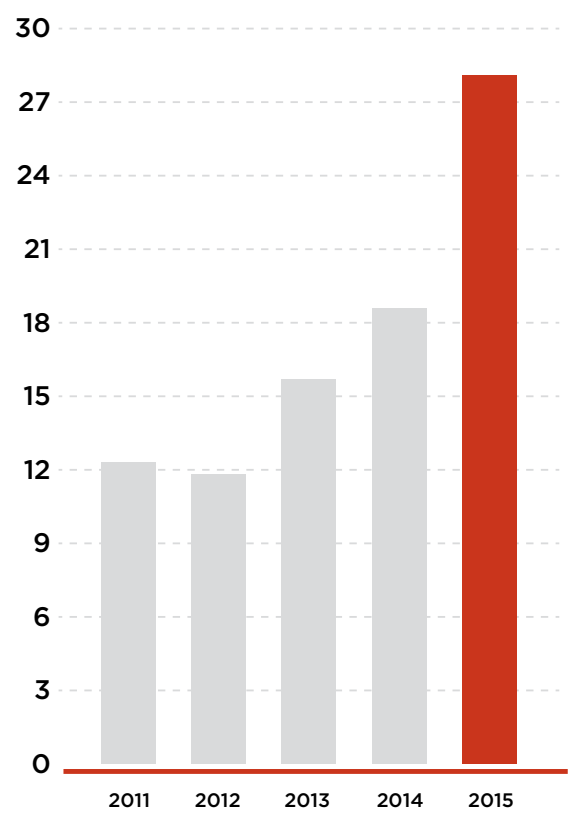

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS

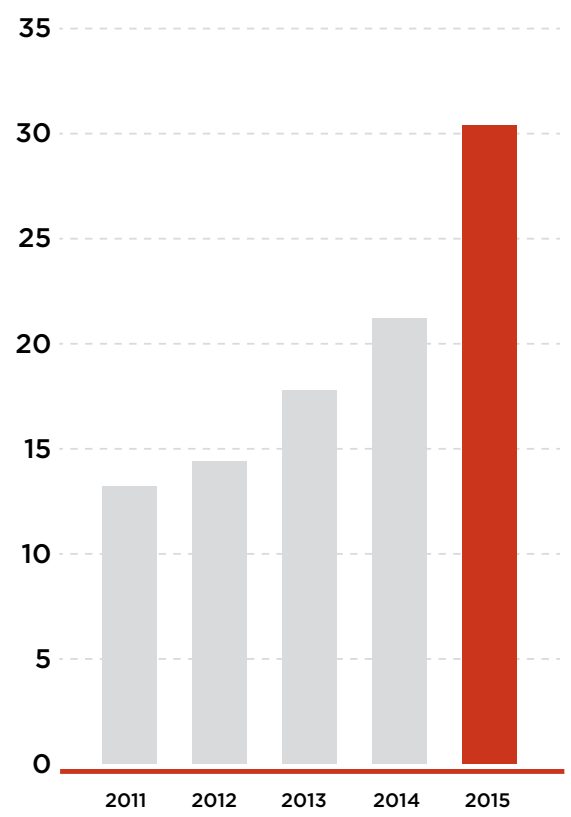

RÉSULTAT NET COMPTABLE

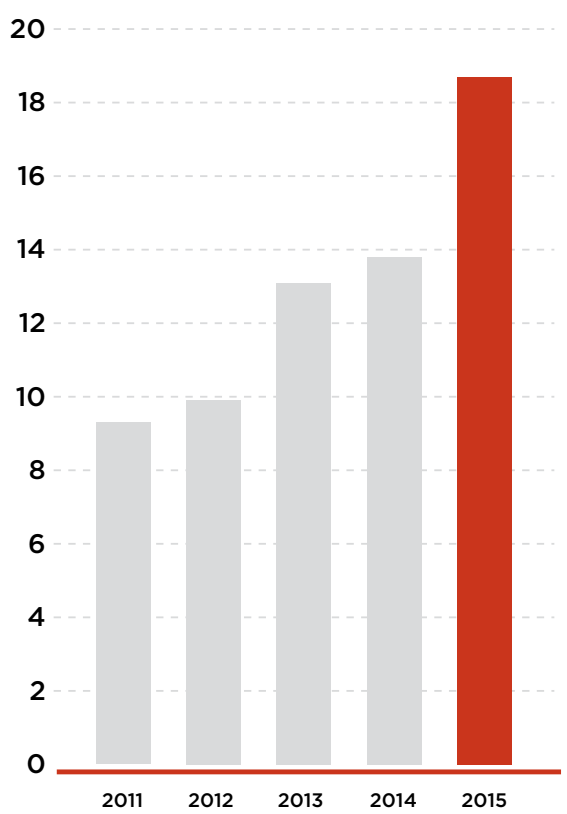

INVESTISSEMENTS

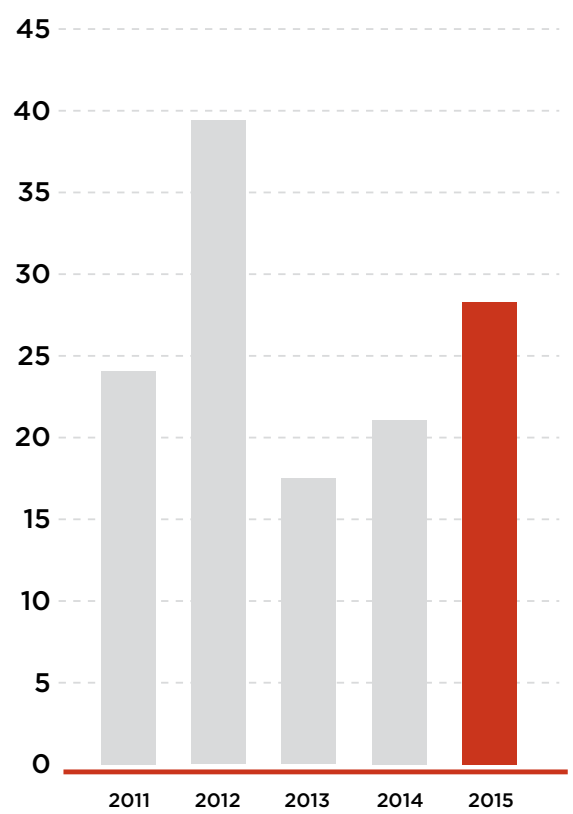

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

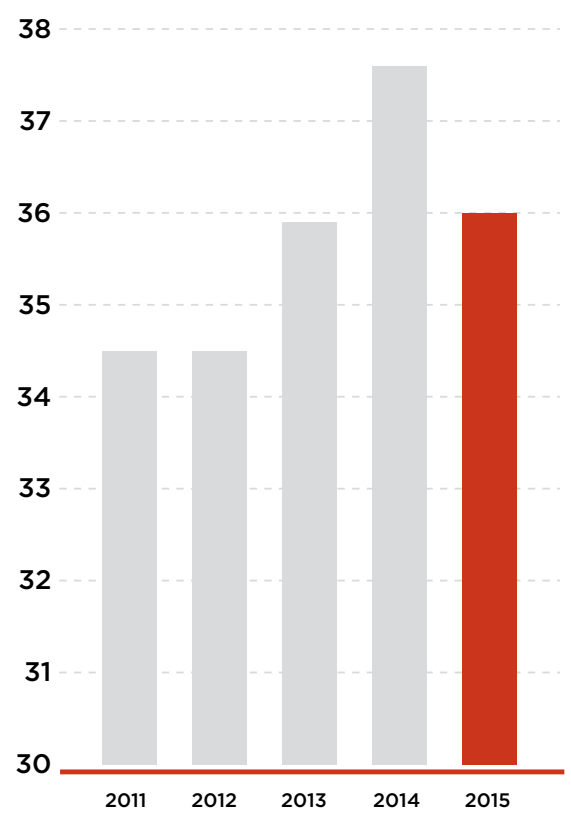

LES COMPTES

MANDATS OU FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE AUTRE SOCIÉTÉ

PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE

NOM / Nature du mandat	Société
Jean-Jacques ARNOULT	
Président du Conseil d'Administration	Arnoult SA
Président du Directoire	Arnoult Holding SA
Administrateur - Membre du Directoire	Sogemab SA
Président-directeur général	Rungis Actions SAS
Philippe BERNAND	
Président du Directoire	Aéroports de Lyon
Représentant Permanent d'Aéroports de Lyon (Présidence)	Aéroports de Lyon Management et Services
Administrateur Vice-Président	UAF
Administrateur	Joint-Venture Lyon Duty Free / Centre d'Étude et de Prospective Stratégique / Alfa Aci
Co-gérant	SCI familiale PEGASE investissements
Gilles BOISSONNET	
Président	Foncière Altarea / Altaréa España, SL
Président du Directoire	Altarea France
Administrateur	Altarea Italia
Directeur général	Altager/Atlas
Gérant	Altarea France / Les Clausonnes Investissement / Socobac / Société Civile Jouffroy 2
Représentant Permanent de Altarea France	Alta Saint Honoré / Alta CRP Vivienne / Alta CRP Montmartre / Alta Berri
	Alta Mantes Gambetta / Foncière Cezanne Matignon / Foncière Cezanne Mermoz / Matignon Commerce
	SCI Alta Nouveau Port La Seyne / SCI Bercy Village 2 / SCI du Petit Menin
	SNC Alta CRP Mougins / SNC Alta Thionville / SNC Alta Troyes
	Société pour la Réhabilitation, l'Aménagement et la Construction
Représentant Permanent de Foncière Altarea	Alta Kléber / Alta Roosevelt
Représentant Permanent de Atlas	Altarea
Martine BONNY jusqu'au 26 novembre 2015	
Inspectrice Générale de l'Administration du Développement Durable	Ministère du Logement, des Transports et du Développement Durable
Commissaire-adjoint du Gouvernement	Grand Port Maritime de Marseille-Fos
Contrôleur de gestion	GIE Dragages-Ports
Bruno BORREL	
Administrateur	Banque Populaire Rives de Paris (SA)
Associé Gérant	Société Basco-Savoyarde d'Investissement et de Management (SARL)
Dirigeant	Groupe ODEON
Yolaine DE COURSON depuis le 27 novembre 2015	
Directrice de l'audit et des risques	LE GROUPE LA POSTE
Eric DUMAS	
Président	Alta Drouot
Administrateur	Altarea Italia / Altarea España, SL
Gérant	SNC Altarea Management
Représentant Permanent de Alta Drouot	Alta Blue
Jean-François FAVRE	
Président	JF Favre Conseils
Gérant	SNC Cœur Chevilly
Afaf GABELOTAUD	
Présidente	Pavillon de l'Arsenal et de l'Accorhotels Arena
Vice-Présidente	SEMAEST
Administratrice	Paris Batignolles Aménagement / Paris Musées / FRAC / Parisienne de la Photographie
	ICI / Le BAL / Paris Ateliers / CENECA / Promosalons / Fondation Louis Lépine
	Syndicat interdépartemental des terrains concédés à la SOGARIS
Associée	ICAR services (SARL)

NOM / Nature du mandat	Société
Jacques GALVANI jusqu'au 6 septembre 2015	
Executive Director	Altarea Cogedim
Eric GIRY jusqu'au 30 avril 2015	
Membre du Conseil d'Administration	ADEME
	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
	Voies Navigables de France (VNF)
Commissaire du Gouvernement	Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA)
	Institut National de la Qualité et de l'Origine (INAO)
Thomas GOSSET	
Administrateur représentant l'État au Conseil d'Administration	LFB SA
Membre du Conseil de Surveillance représentant l'État	RTE
Marc HERVOUET	
Président	CGI
	Rungis Volaille Plus (SA Coopérative à C.A.) jusqu'à fin juin 2015
Représentant du Président	MMCC Conseil de SAS COURTIN HERVOUET & ASSOCIÉS
	SAS COURTIN HERVOUET & ASSOCIÉS de SAS COTTIN
Gérant	MMCC Conseil
Christian HERVY jusqu'au 15 avril 2015	
Président	SEMHACH pour la gestion de la géothermie à Chevilly-Larue
	Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de l'Hay-les-Roses
	Association des communes et communautés du Grand Orly
Vice-Président	Syndicat Intercommunal d'Exploitation et de Valorisation des Déchets
Administrateur	SADEV 94 (SAEM)
Membre	Syndicat Interdépartemental pour la gestion des terrains concédés à SOGARIS
Membre du bureau	Syndicat Mixte Paris Métropole
Stéphane LAYANI	
Représentant le gérant (SEMMARIS)	SCI Bureau Rungis International
Membre du Conseil de Surveillance	CEMAFROID
Administrateur	SOLAAL
Administrateur	NUTRIPOLE
Administrateur	GIE Marchés de Gros
Membre du Board	WUWM
Trésorier	Fédération Française des Marchés de Gros
Albert MALAQUIN depuis le 7 septembre 2015	
Président	Alta Cité / Alta Ollioulles 1 / Alat Ollioules 2 / Maxidome / SAS Alta Gramont / SAS Avenue de Fontainebleau / SAS L'Empire
Directeur Général Délégué	Société d'Aménagement de la Mezzanine Paris Nord
Directeur Général et membre du Directoire	Altarea France
Gérant	Alta Orgeval / Alta Qwartz / Bercy Village / Hippodrome Carré de Soie / Jas de Bouffand / Les Clausonnes Investissement / Lille Grand Place / Opec / SCI Alta Carré de Soie / SCI Centre d'affaires du KB / SCI Espace Grand Rue / SCI Limoges Invest / SCI rue de L'Hotel de Ville / SNC Alta Aubette / SNC Alta CRP Aubergenville / SNC Alta CRP Gennevilliers / SNC Alta CRP Guipavas / SNC Alta CRP Ris Orangis / SNC Alta CRP Ruaudin / SNC Alta Mulhouse / SNC Alta Pierrelaye / SNC Alta Tourcoing SNC Altarea / SNC Altarea Les Tanneurs / SNC Aubergenville 2 / SNC Aubette Tourisme Résidence / SNC Avenue Paul Langevin / SNC du Centre Commercial de Thiais / SNC du Centre Commercial du KB / SNC Le Havre-Centre René Coty / SNC Les Trois Communes / SNC Monnet Liberté / SNC Retail Park des Vignoles / SNC Toulouse Gramont / Société d'Aménagement de la Gare de l'Est / Société du Centre Commercial de Massy / Teci et Compagnie
Représentant Permanent de Foncière Cezanne Matignon	Société d'Aménagement de la Mezzanine Paris Nord
Christian PEPINEAU	
Administrateur	Rungis Action (SASCV)
Administrateur	Grefel (SA)
Administrateur	Residetape
Administrateur	Service Médico Social des Halles
Jeanne-Marie PROST	
Membre du Conseil d'Administration, représentant de l'État	Thales jusqu'au 23 juillet 2015
Pascal SAVOLDELLI depuis le 16 avril 2015	
Président	SADEV94
Vice-Président	SOGARIS
Représentant du Conseil départemental	SA HLM France Habitation
Alain TARAVELLA	
Président du Conseil de Surveillance	Altarea France / Cogedim
Président	Alta Patrimoine / Altafi 2 / Altafi 3 / Altager / Alta Groupe / Atlas / SAS Altafi 5
Administrateur	Alta Blue
Gérant	Altarea
Représentant Permanent de Altarea	Alta Blue / Alta Rungis / Alta Delcasse / Alta Développement Italie / Altalux Italy Sarl / Altalux Spain Sarl / Alta Spain Archibald BV / Alta Spain Castellana BV
Représentant Permanent de Alta Faubourg	Alta Saint Germain / Alta Reim
Représentant Permanent de Atlas	Altarea
Représentant Permanent de Alta Blue	Aldeta
Représentant Permanent de Altafi 2	Altarea / Altareit
Julien TURENNE depuis le 9 octobre 2015	
Chef du service de la compétitivité et de la performance environnementale	DGPE Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF (en euros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	**1 625 450**	**1 032 999**	**592 451**	**575 717**
Autres (logiciels)	1 498 920	1 032 999	465 920	382 332
Marque commerciale	91 326		91 326	91 326
Immobilisations en cours (logiciels)	35 205		35 205	102 059
Immobilisations corporelles propres à la société	**3 257 010**	**2 370 648**	**886 362**	**304 565**
Terrains	64 138		64 138	64 138
Constructions	654 631	108 252	546 380	
Matériel et Outillage	227 392	223 442	3 949	4 735
Matériel de transport	111 039	108 522	2 517	3 237
Mobilier et Matériel de bureau et informatique	1 840 392	1 590 947	249 445	232 454
Agencements et installations	339 484	339 484		
Immobilisations en cours	19 933		19 933	
Immobilisations corporelles du domaine concédé	**584 160 402**	**141 176 226**	**442 984 175**	**431 623 306**
Immobilisations non renouvelables				
Terrains	6 850 091		6 850 091	6 850 091
Constructions	218 430 994		218 430 994	275 090 928
Agencements et Installations Générales & Divers	54 205 554		54 205 554	62 113 766
Immobilisations renouvelables				
Matériel et Outillage	138 760 413	14 998 379	123 762 034	42 465 941
Agencements et Installations	163 375 700	126 177 847	37 197 853	37 481 192
Immobilisations en cours	1 867 459		1 867 459	7 471 052
Avances et acomptes sur immobilisations	670 191		670 191	150 337
Immobilisations financières	**13 034 998**		**13 034 998**	**11 505 857**
Participations	10 411 079		10 411 079	10 411 079
Créances rattachées à des participations	2 371 912		2 371 912	842 858
Autres titres immobilisés	20 172		20 172	20 085
Prêts				
Autres	231 834		231 834	231 834
TOTAL I	**602 077 860**	**144 579 874**	**457 497 986**	**444 009 445**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Autres approvisionnements				
Avances et acomptes versés	**68 034**		**68 034**	**12 557**
Créances d'exploitation	**31 436 311**	**1 542 901**	**29 893 410**	**23 331 928**
Clients et comptes rattachés	20 587 356	1 542 901	19 044 455	17 421 441
Autres débiteurs	10 844 518		10 844 518	5 786 015
Créances diverses	4 437		4 437	124 471
Valeurs mobilières de placement	**46 496 583**		**46 496 583**	**55 410 360**
Actions				
Autres titres	46 496 583		46 496 583	55 410 360
Disponibilités	**27 171 339**		**27 171 339**	**13 122 628**
Banques et Chèques Postaux	27 149 363		27 149 363	13 097 239
Caisses	5 730		5 730	3 960
Régies d'avance	16 246		16 246	21 429
Charges constatées d'avance	**1 244 660**		**1 244 660**	**1 248 462**
TOTAL II	**106 416 927**	**1 542 901**	**104 874 026**	**93 125 934**
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL GÉNÉRAL	**708 494 787**	**146 122 774**	**562 372 012**	**537 135 380**

PASSIF (en euros)	Avant répartition	
	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 696 158	14 696 158
Prime d'apport	15 050 703	15 050 703
Réserve légale	1 469 616	1 469 616
Autres réserves	8 000	
Report à nouveau	58 210 646	50 909 040
Résultat de l'exercice	18 753 353	13 884 203
Sous-total situation nette	**108 188 476**	**96 009 720**
Autres fonds propres – droits du concédant		
Subventions nettes reçues	69 360 414	69 352 776
Amortissements de caducité	266 093 852	259 477 233
Autres (provisions pour renouvellement utilisées)	23 389 392	23 389 392
Sous-total droits du concédant	**358 843 658**	**352 219 401**
TOTAL I	**467 032 135**	**448 229 121**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 031 675	951 165
Provisions pour charges	208 354	340 327
TOTAL II	**1 240 029**	**1 291 492**
DETTES		
Dettes financières	**27 576 129**	**29 608 731**
Emprunts et dettes auprès des Établissements de Crédit	7 297 280	9 921 021
Autres dettes financières	20 278 849	19 687 710
Avances et acomptes reçus	**415 989**	**298 344**
Dettes d'exploitation	**26 923 972**	**20 582 944**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 977 778	9 483 135
Dettes fiscales et sociales	14 231 985	10 380 823
Autres	714 209	718 986
Dettes diverses	**12 400 356**	**12 706 204**
Dettes sur immobilisations	10 591 288	10 782 594
Autres	1 809 068	1 923 610
Produits constatés d'avance	**26 783 402**	**24 418 544**
TOTAL II	**94 099 849**	**87 614 767**
TOTAL GÉNÉRAL	**562 372 012**	**537 135 380**

COMPTE DE RÉSULTAT

(EN LISTE) EXERCICE 2015 (EN EUROS)

	Exercice N		Exercice N-1	
	Montants H.T.	Totaux partiels	Montants H.T.	Totaux partiels
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Prestations de service				
Droits d'accès et de stationnement	12 454 652		11 787 543	
Produits ordinaires	60 486 815		59 774 768	
Produits sur charges récupérables et ventes de fluides	29 818 790		28 162 876	
Produits des activités annexes & remises accordées	1 877 821		864 913	
Montant du chiffre d'affaires		**104 638 078**		**100 590 101**
Reprises s/provisions et amortissements	11 965 577	**11 965 577**	400 527	**400 527**
Transfert de charges	224 824	**224 824**	271 311	**271 311**
Autres produits & subventions d'exploitation	49 514	**49 514**	55 565	**55 565**
TOTAL I		**116 877 994**		**101 317 504**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Consommation de l'exercice		**40 308 008**		**39 292 347**
Achats stockés				
Autres approvisionnements	201 498		259 821	
Achats non stockés de matières premières	7 381 400		6 652 891	
Services extérieurs				
Personnel extérieur	1 269 509		1 134 240	
Loyer crédit-bail				
Autres	31 455 601		31 245 395	
Impôts, taxes et versements assimilés		**1 313 556**		**1 589 575**
Sur rémunérations	222 563		365 482	
Autres	1 090 993		1 224 093	
Charges de personnel		**18 416 310**		**17 680 239**
Salaires et traitements	11 680 721		10 891 326	
Charges sociales	6 735 589		6 788 913	
Dotations aux amortissements & provisions		**28 156 141**		**23 812 771**
Sur immobilisations	20 925 764		10 405 521	
Provisions s/actif circulant	521 521		358 446	
Provisions pour risques et charges	6 708 856		13 048 803	
Autres charges	527 383	**527 383**	315 067	**315 067**
TOTAL II		**88 721 398**		**82 689 999**
1) RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		**28 156 595**		**18 627 505**
Produits financiers		**2 438 381**		**2 996 059**
De participation	1 534 050		1 659 703	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	96		5 022	
Reprises s/provisions	1 318		93 717	
Différence positive de change				
Cession valeurs mobilières	902 917		1 237 617	
TOTAL III		**2 438 381**		**2 996 059**
Charges financieres		**247 194**		**399 608**
Dotations aux amortissements & provisions			266	
Intérêts et charges assimilées	247 194		399 342	
Différence négative de change				
Cession valeurs mobilières				
TOTAL IV		**247 194**		**399 608**
2) RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**2 191 187**		**2 596 451**
3) RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 + 2)		**30 347 782**		**21 223 957**
Produits exceptionnels		**4 769 544**		**2 804 749**
Sur opérations de gestion	727 109		1 130 183	
Sur opérations en capital				
Produits de cession éléments actifs	4 028 899		1 640 732	
Autres	13 536		33 833	
Reprises s/provisions				
Transferts de charges				
TOTAL V		**4 769 544**		**2 804 749**
Charges exceptionnelles		**5 489 622**		**2 579 473**
Sur opérations de gestion	50 390		187 802	
Sur opérations en capital				
Valeur comptable des éléments cédés	5 148 116		2 121 273	
Autres	291 116		270 397	
Dotations aux amortissements & provisions				
TOTAL VI		**5 489 622**		**2 579 473**
4) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**- 720 078**		**225 276**
Participation des salaries (VII)	1 188 173	**1 188 173**	726 886	**726 886**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	9 686 178	**9 686 178**	6 838 144	**6 838 144**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**124 085 919**		**107 118 312**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**105 332 566**		**93 234 109**
BÉNÉFICE		**18 753 353**		**13 884 203**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE 2015 (EN EUROS)

	Année N	Année N-1
Flux de trésorerie liés à l'activité (Opérations courantes)		
Résultat de l'exercice	18 944 708	13 453 894
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	21 447 285	10 764 234
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 11 823 195	- 494 244
Dotations aux provisions du passif	6 708 856	13 048 803
Reprises dotations aux provisions du passif	- 143 700	
Total I	**35 133 955**	**36 772 686**
Flux de trésorerie liés à l'activité (Opérations exceptionnelles)		
Résultat de l'exercice	- 191 355	430 309
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs		
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs		
Dotations aux provisions du passif		
Reprises dotations aux provisions du passif		
Plus ou moins-values de cessions	1 119 216	480 541
Total II	**927 862**	**910 850**
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (I + II)	**36 061 816**	**37 683 536**
Créances clients et comptes rattachés	- 1 756 934	- 2 363 397
Autres créances d'exploitation	- 4 990 143	- 440 047
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 494 643	380 665
Autres dettes d'exploitation	6 214 346	- 1 113 724
Variation du besoin en fonds de roulement	**1 961 912**	**- 3 536 503**
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	**38 023 728**	**34 147 033**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	- 28 399 091	- 21 112 864
Cessions d'immobilisations	4 299 846	1 828 537
Autres encaissements et décaissements	- 191 306	2 726 152
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**- 24 290 551**	**- 16 558 175**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Variation de capital et autres fonds propres	7 639	790 988
Dividendes versés	- 6 574 597	- 5 994 486
Encaissements de nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts	- 2 692 659	- 5 118 904
Autres variations financières	660 058	1 216 537
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**- 8 599 560**	**- 9 105 864**
Trésorerie nette à l'ouverture	68 534 305	60 051 311
Trésorerie nette à la clôture	73 667 922	68 534 305
VARIATION DE TRÉSORERIE	**5 133 617**	**8 482 994**

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	2011	2012	2013	2014	2015
SITUATION FINANCIÈRE					
a) Capital social	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158	**14 696 158**
b) Nombre d'actions émises	386 741	386 741	386 741	386 741	**386 741**
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	**-**
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	91 586 143	93 824 671	97 081 717	100 590 101	**104 638 078**
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	35 942 338	39 140 390	42 861 973	44 768 025	**45 816 951**
c) Impôts sur les bénéfices (hors provisions)	4 343 022	4 565 182	6 391 755	6 838 144	**9 686 178**
d) Participation des salariés au titre de l'exercice	426 528	547 108	757 631	726 886	**1 188 173**
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	9 373 632	9 999 926	13 178 494	13 884 203	**18 753 353**
f) Montant des bénéfices distribués	4 679 566	4 988 959	5 994 486	6 574 597	**23 877 389**
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUITES À UNE SEULE ACTION					
a) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	92,94	101,21	110,83	115,76	**118,47**
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	24,24	25,86	34,08	35,90	**48,49**
c) Dividende passé à chaque action	12,10	12,90	15,50	17,00	**61,74**
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés (effectif moyen mensuel)	210	209	209	213	**217**
b) Montant de la masse salariale	10 051 512	11 205 854	11 196 832	10 891 326	**11 680 721**
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales et avantages sociaux	6 052 062	6 707 559	6 698 867	6 788 913	**6 735 589**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

DE L'EXERCICE 2015

1) Faits significatifs de l'exercice

L'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques a prolongé la mission de la SEMMARIS jusqu'au 31 décembre 2049 pour aménager et gérer le Marché d'Intérêt National de Paris-Rungis ainsi que toutes les installations se rapportant directement à l'activité du Marché.
Cet élargissement de l'horizon de temps pour l'exploitation du Marché va donner de la profondeur à la SEMMARIS pour lui permettre de réaliser les investissements importants nécessaires à la rénovation et la densification du Marché pour l'adapter à l'évolution des modes de consommation et confirmer son rôle de pôle d'excellence alimentaire.
La prolongation de la durée de la mission de la SEMMARIS et la mise en œuvre du plan d'investissement Rungis 2025 se sont traduits par le basculement en renouvelables d'un certain nombre d'immobilisations classées antérieurement en non-renouvelables. Ces immobilisations devenues renouvelables ont fait l'objet d'un amortissement technique selon la méthode prospective (calcul de l'amortissement sur la durée de vie résiduelle et non d'origine).
A contrario, certaines prestations accessoires (honoraires d'architecte, maîtrise d'œuvre, contrôle technique...) qui étaient considérées comme renouvelables et amorties sur 20 ans ont été reclassées en immobilisations non-renouvelables. L'amortissement technique cumulé au 31 décembre 2014 a été intégralement repris sur l'exercice 2015 pour un montant de 11,4 M€.
Les montants des amortissements de caducité antérieurs à la prolongation de la concession et des DPA (droits de première accession) restant à étaler n'ont pas été modifiés. Les montants restant à amortir ou à étaler ont été répartis linéairement jusqu'à la nouvelle date de fin de la concession.

Début avril, la SEMMARIS a mis en service l'interconnexion des réseaux de chaleur du SICUCV (Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain de Choisy-Vitry) et de la SEMMARIS qui permet de transférer de la chaleur renouvelable produite par le SIEVD (Syndicat mixte Intercommunal pour l'Exploitation, la gestion et la Valorisation des Déchets de la région de Rungis), d'une part, et d'assurer une réversibilité des flux d'énergie vers le réseau de la SEMMARIS, d'autre part. Les études réalisées montrent que le réseau du SICUCV peut valoriser un volume minimal de 50 000 MWh/an de chaleur qui auparavant était dissipée dans l'atmosphère. À ce titre, la SEMMARIS a valorisé pour l'ensemble du projet des certificats d'économie d'énergie pour un montant HT de 2 347 K€ dont 704 K€ lui reviennent directement et ont été comptabilisés en produits sur l'exercice.

Le 1er octobre 2015, la SEMMARIS a ouvert Rungis & Co, l'incubateur-pépinière du marché de Rungis.
Implanté dans la zone de bureaux, à proximité du Marché. Sa mission consiste, avec l'appui de la CCI Paris Île-de-France, à accompagner, héberger et appuyer les entreprises et créateurs d'entreprises porteurs de projets innovants afin de les aider à lancer leur activité dans les meilleures conditions.

Le pavillon D6 Bio (5 648 m²), entièrement consacré à la commercialisation de produits biologiques, a ouvert ses portes courant décembre. Situé au cœur du secteur dédié aux produits traiteurs et à la gastronomie, le pavillon accueille des entreprises spécialisées dans le commerce des produits alimentaires biologiques, frais et transformés ainsi qu'un espace restauration de 384 m² avec 100 m² de terrasse extérieure. Ce bâtiment s'inscrit dans l'édification d'une Avenue de la Gastronomie qui accueillera des entreprises travaillant la clientèle traiteur et restauration.

Dans le courant du dernier trimestre, la SEMMARIS a signé deux accords d'assistance technique et de licence de savoir-faire pour la création de marché de gros à Dubaï et à Moscou. Ces accords, d'une durée de 15 ans, devraient générer des revenus très significatifs dès 2016. 580 K€ ont été d'ores et déjà enregistrés en produits en 2015.

2) Présentation de la société

En vertu du décret n° 65-325 du 27 avril 1965, la SEMMARIS est concessionnaire de l'État pour la construction et l'exploitation du Marché d'Intérêt National de Paris-Rungis créé par le décret n° 62-795 du 13 juillet 1962 et ce jusqu'au 31 décembre 2049 conformément à l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.
La SEMMARIS assure sa mission dans le cadre des articles L761-1 et suivants et R761-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux Marchés d'Intérêt National.

3) Règles et méthodes comptables

3-1 Principes

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.
Les hypothèses de base de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices et coûts historiques ont notamment été suivies.
Les informations chiffrées sont fournies, sauf indications contraires, en euros.

3-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :
- **Immobilisations propres,** constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession (dite Zone A) et de matériels et mobiliers dissociables de la concession.
- **Immobilisations du domaine concédé** qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession. Conformément à la convention du 23 février 1967 avec l'État, complétant les dispositions du Décret 65-325 du 27 avril 1965 modifié, les bâtiments, constructions et installations de la concession sont propriété de l'État dès leur édification ou leur acquisition par la société.

a) Amortissement de caducité
Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « Autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession.
Il est calculé :
- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession pour la partie financée sur fonds propres ou sur emprunts contractés à partir de l'exercice 2003.
- Sur l'échéancier des crédits pour la partie financée par des emprunts antérieurs à 2003.

La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

b) Amortissement technique
Depuis le 1er janvier 2003, la société applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.
Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :

Agencements et installations :	de 10 à 40 ans
Mobilier et matériel de bureau	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Véhicules	5 ans

Les structures de bâtiments, les aménagements généraux et V.R.D. dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations
L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé de la société est dévolu n'a pas enregistré de changement important mise à part la prolongation de la concession.
L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas

de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3-2-a).

3-3 Immobilisations financières

La valeur brute des participations correspond à la valeur d'acquisition. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées en tenant compte de la valeur d'inventaire des titres détenus et de l'évolution prévisible des résultats de la société considérée.

3-4 Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

3-5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'achat. Le cas échéant, une dépréciation est constatée par rapport au dernier prix du marché.

3-6 Autres fonds propres

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3-2-d), les amortissements de caducité (cf. note 3-2-a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

3-7 Provisions pour risques et charges

Une provision est dotée si la société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

Le poste « Provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité (cf. note 3-2-a) et les provisions pour risques et charges.

3-8 Droits de Première Accession

Les Droits de Première Accession correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré sont étalés sur la durée de la concession. Antérieurement portée en produits exceptionnels, l'annuité rapportée au compte de résultat est inscrite en produits d'exploitation depuis le 1er janvier 2004. Pour l'exercice 2015, son montant s'élève à 559 K€.

Par ailleurs, jusqu'au 31 décembre 2002, ces recettes étaient fiscalisées au moment de leur facturation générant ainsi un impôt payé d'avance. Compte tenu du caractère de ces produits qui relèvent en fait de loyers perçus d'avance, et après avis favorable des Services de la Législation Fiscale, ces recettes reçoivent depuis 2003 une imposition étalée parallèle au traitement comptable.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations, sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

3-9 Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière d'Indemnités de Fin de Carrière à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique à cotisations définies avec un organisme extérieur de gestion collective.

Les engagements au titre des droits à indemnités sont financés en partie par le montant du Fonds constitué et par un paiement complémentaire lequel paiement est constaté en charges de la période à laquelle il se rapporte. Les engagements sont ainsi intégralement financés.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, des charges sociales patronales, d'âge de départ et de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction du taux des emprunts d'État à 10 ans et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

4) Consolidation

Conformément aux dispositions de l'article 233-19 du Code de commerce, en dérogation des principes comptables, la société ne publie pas de comptes consolidés, ses filiales et participations étant d'importance négligeable.

5) Compléments d'information relatifs au bilan

5-1 Immobilisations incorporelles (en euros)

Valeur brute des immobilisations incorporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles propres à la société					
Autres (logiciels)	1 306 045			192 875	1 498 920
Immobilisations en cours	102 059	126 020		- 192 875	35 205
Immobilisations incorporelles du domaine concédé					
Marque commerciale (1)	91 326				91 326
TOTAL	**1 499 430**	**126 020**			**1 625 450**

(1) En 1997, la société a acheté la marque « Rungis Actualités ». Cette immobilisation incorporelle d'un montant de 91 326 euros a été classée en « Immobilisation non renouvelable du domaine concédé ». Elle fait l'objet d'un amortissement de caducité sur la durée de la concession.

5-2 Immobilisations corporelles (en euros)

Valeur brute des immobilisations corporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles propres à la société	**2 708 371**	**670 632**	**121 992**		**3 257 010**
Terrains	64 138				64 138
Constructions	163 068	554 984	63 420		654 631
Matériel et outillage	227 392				227 392
Matériel de transport	111 039				111 039
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 803 249	95 715	58 571		1 840 392
Agencements, installations	339 484				339 484
Immobilisations en cours		19 933			19 933
Immobilisations du domaine concédé	**593 681 930**	**25 802 352**	**35 323 880**		**584 160 402**
Immobilisations non renouvelables					
Terrains	6 850 091				6 850 091
Constructions	275 090 928		414 012	- 56 245 922	218 430 994
Agencements, installations & divers	43 694 267		7 695	- 7 291 030	36 395 541
Aménagement des terrains (VRD)	18 419 499		360 140	- 249 346	17 810 013
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	126 413 297		20 075 042	32 422 158	138 760 413
Agencements, installations	115 592 459		10 495 224	58 278 465	163 375 700
Immobilisations en cours	**7 471 052**	**25 282 498**	**3 971 766**	**- 26 914 325**	**1 867 459**
Avances et acomptes sur immobilisations	**150 337**	**519 854**			**670 191**
TOTAL	**596 390 301**	**26 472 983**	**35 445 872**		**587 417 412**

Les principales variations des postes immobilisations corporelles proviennent de :

L'acquisition d'immobilisations pour 26,5 M€ dont les principales opérations concernent :	
La construction du pavillon Bio (D6)	7,2 M€
La poursuite de la rénovation des bâtiments de BRI	4,6 M€
La création de 2 ateliers de réparation pour Petit Forestier et Avis	2,6 M€
La rénovation des façades des bâtiments E4, E5 et FE4	1,9 M€
L'achèvement de la requalification de l'avenue des trois marchés	1,8 M€
La modernisation des systèmes de péages	0,6 M€
La création du réseau de fibre optique sur le marché	0,6 M€
La diminution des immobilisations pour 35,4 M€ dont les principales opérations sont :	
La mise au rebut de biens totalement amortis ou renouvelés au titre des différents travaux (pavillon Bio, requalification de l'avenue des trois marchés, modernisation des systèmes de péages...)	31,4 M€
La cession à BRI des travaux de rénovation réalisés sur l'exercice	4,0 M€
Les virements de poste à poste qui se décomposent principalement en :	
Reclassement net d'immobilisations non renouvelables en immobilisations renouvelables du fait de la prolongation de la concession	81,5 M€
Mise en service des travaux comptabilisés en immobilisations en cours dont :	26,9 M€
Pavillon Bio	8,5 M€
Rénovation des façades des bâtiments E4, E5 et FE4	2,0 M€
Création de 2 ateliers de réparation pour Petit Forestier et Avis	2,6 M€
Requalification de l'avenue des trois marchés	1,7 M€
Modernisation des carreaux de vente des fruits et légumes	1,4 M€
Création d'une sous-station d'échange du réseau de chaleur (SICUCV)	1,4 M€

5-3 Amortissements (en euros)

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Cumul début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Sorties d'actifs et autres reprises	Virements de poste à poste	Cumul fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	**923 713**	**109 287**			**1 032 999**
Immobilisations propres à la société	**2 403 806**	**88 479**	**121 636**		**2 370 648**
Constructions	163 068	8 604	63 420		108 252
Matériel et outillage	222 656	786			223 442
Matériel de transport	107 802	720			108 522
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 570 795	78 369	58 216		1 590 947
Agencements, installations	339 484				339 484
Immobilisations corporelles concédées	**161 800 350**	**20 727 998**	**41 610 396**		**140 917 953**
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	83 947 356	10 016 824	30 067 730	- 48 898 072	14 998 379
Agencements et installations	77 852 994	10 711 174	11 542 666	48 898 072	125 919 574
TOTAL GÉNÉRAL	**165 127 869**	**20 925 764**	**41 732 032**		**144 321 600**

Le basculement en renouvelables d'immobilisations classées antérieurement en non-renouvelables explique l'augmentation des dotations par rapport à l'exercice précédent. Les diminutions d'amortissement se ventilent en sorties d'actifs totalement amortis ou renouvelés à hauteur de 30,3 M€ et une reprise d'amortissement de 11,4 M€ suite au reclassement de certaines prestations accessoires d'immobilisations renouvelables amorties sur 20 ans en non-renouvelables.

5-4 Immobilisations financières (en euros)

Valeur brute des immobilisations financières	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Participations	10 411 079			10 411 079
Créances rattachées à des participations	842 858	1 800 000	270 946	2 371 912
Autres titres	20 085	87		20 172
Autres	231 834			231 834
TOTAL	**11 505 857**	**1 800 087**	**270 946**	**13 034 998**

L'augmentation des immobilisations financières s'explique par une avance rémunérée consentie à BRI (1 800 000 euros) et la diminution par le remboursement partiel de la dite avance (270 946 euros).

Le tableau des filiales et des participations se présente comme suit :

Société	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue %	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts & avances consentis	Cautions & avals fournis	Chiffre d'affaires	Bénéfice net ou perte	Dividendes encaissés
I – FILIALES									
B. R. I. (1)	2 896 531	0	100,00	10 395 072	2 371 912	-	2 565 871	1 506 216	1 506 206
II – FILIALES									
< 1 %	-	-	-	36 179	-	-	-	-	-

(1) Société Civile Immobilière créée par des investisseurs institutionnels dans les années 1970 pour la réalisation d'un programme de 21 000 m² de bureaux sur des terrains privés dont elle est propriétaire et jouxtant la zone A du MIN. En 1981, la SEMMARIS a acquis 90 % des parts de cette SCI et depuis 2001 elle détient 100 % du capital.

5-5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan sont inscrites à leur valeur d'acquisition.
Elles comprennent :

- des SICAV de trésorerie en valeur de marché pour 5,37 M€,
- des certificats de dépôts et bons à moyen terme pour 36,11 M€ dont 0,11 M€ d'intérêts courus,
- des obligations pour 5,02 M€ dont 0,02 M€ d'intérêts courus.

La valeur d'inventaire des obligations est arrêtée sur la base des cours moyens de bourse du mois de décembre. Hors coupons courus, elle s'élève à 5 436,6 K€ dont 430,1 K€ de plus-values latentes.

5-6 Tableau de variation des capitaux propres

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696 158			14 696 158
Prime d'apport	15 050 703			15 050 703
Réserves	1 469 616	8 000		1 477 616
Report à nouveau	50 909 040	7 301 606		58 210 646
Résultat de l'exercice	13 884 203	18 753 353	13 884 203(1)	18 753 353
Subventions d'investissement nettes	69 352 776	7 639		69 360 414
Amortissements de caducité	259 477 233	6 616 619		266 093 852
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389 392			23 389 392
TOTAL GÉNÉRAL	**448 229 121**	**32 687 217**	**13 884 203**	**467 032 135**

(1) dont dividendes distribués de 6 574 597 euros.

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 euros.

L'augmentation du poste subventions (8 K€) concerne des travaux financés par les concessionnaires.

5-7 Tableau de variation des provisions (en euros)

	Valeur en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Valeur à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques & charges	**1 291 492**	**92 237**	**143 700**		**1 240 029**
Provisions pour dépréciations	**1 668 572**	**521 521**	**343 322**	**45 597**	**1 801 174**
Immobilisations corporelles du domaine concédé	258 274				258 274
Titres de participation					
Clients	1 408 980	521 521	343 322	44 279	1 542 901
Valeurs mobilières de placement	1 318			1 318	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 960 064**	**613 758**	**487 022**	**45 597**	**3 041 204**

Provisions pour risques et charges :

Elles font l'objet d'une dotation complémentaire de 92 237 euros destinée à couvrir principalement un litige avec un concessionnaire et d'une reprise de 143 700 euros destinée à couvrir une indemnité de licenciement.

Provisions pour dépréciations :

Les comptes clients ont fait l'objet d'une reprise de provision pour dépréciation à hauteur de 387 601 euros dont 44 279 euros non utilisés. Les dotations de l'exercice s'élèvent à 521 521 euros et les créances passées en pertes atteignent 356 432 euros.

5-8 Comptes de régularisation

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 1 244 660 euros HT. Elles correspondent, par nature, aux éléments suivants :

- Achats 139 753 € HT
- Services extérieurs 1 104 907 € HT

Les **produits constatés d'avance** en fin d'exercice s'élèvent à 26 783 402 euros HT. Ils correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous, et concernent des prestations facturées mais non encore fournies à la date d'arrêté des comptes. Figurent également sous cette rubrique les Droits de Première Accession étalés sur la durée de la concession (cf. note 3-8).

- Redevance d'occupation et charges 3 397 609 €
  (net des remises pour paiement par prélèvement automatique)
- Produits des péages 1 790 658 €
- Prestations de services à l'international 2 105 950 €
- Produits sur sinistres 80 634 €
- Droits de Première Accession 19 408 551 €

5-9 Créances et dettes

a) Créances (en euros)

Nature	Montants bruts	Degré d'exigibilité	
		Moins d'un an	Plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	**2 603 746**	**270 946**	**2 332 800**
Créances rattachées à des participations	2 371 912	270 946	2 100 966
Autres	231 834		231 834
Créances de l'actif circulant (1)	**32 749 005**	**31 981 457**	**767 548**
Comptes clients et comptes rattachés	20 587 356	20 469 081	118 275
Autres	10 916 989	10 916 989	
Charges constatées d'avance (2)	1 244 660	595 387	649 273
TOTAL	**35 352 752**	**32 252 403**	**3 100 348**

(1) Dont :
- Entreprises liées : 6 734 748 euros (Bureaux Rungis International).
- Effets à recevoir : 177 360 euros
(2) Dont assurances dommages-ouvrages : 804 674 euros.

Les **produits à recevoir** en fin d'exercice se présentent comme suit :

- Clients produits non encore facturés : 5 313 582 euros TTC

b) Dettes (en euros)

Nature	Montants bruts	Degré d'exigibilité		
		Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des Éts de crédit	**7 297 280**	**1 539 251**	**5 758 029**	
Emprunt 2005 C.A.	7 297 280	1 539 251	5 758 029	
Soldes créditeurs de banques				
Autres dettes financières	**20 278 849**	**1 412 435**	**188 258**	**18 678 156**
Cautionnements reçus	18 678 156			18 678 156
Agence de l'eau	247 803	59 545	188 258	
Intérêts courus	35 878	35 878		
Divers	1 317 011	1 317 011		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	**11 977 778**	**11 977 778**		
Dettes fiscales & sociales	**14 231 985**	**14 231 985**		
Dettes sur immobilisations	**10 591 288**	**10 591 288**		
Autres dettes	**2 939 267**	**2 939 267**		
Produits constatés d'avance	**26 783 402**	**6 702 219**	**2 434 083**	**17 647 100**
TOTAL	**94 099 849**	**49 394 223**	**8 380 370**	**36 325 256**

Les emprunts à taux fixes s'élèvent à 7,30 M€ avec un taux moyen de 2,95 % l'an.

Les dépôts et cautionnements versés par les clients figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 18 678 156 €.

Les **charges à payer,** 14 019 724 € TTC en fin d'exercice, se présentent comme suit :

- Fournisseurs - factures non parvenus 8 943 920 €
  dont fournisseurs d'immobilisations 3 862 215 €
- Personnel - dettes pour congés payés & divers 3 459 934 €
  dont réserve spéciale de participation 1 188 173 €
- Organismes sociaux 1 573 385 €
- Autres 42 485 €

6) Compléments d'information relatifs au compte de résultat

6-1 Effectifs

La situation de l'effectif en fin d'exercice se présente comme suit :

	Cadres & assimilés		Agents de maîtrise		Employés		Fonctionnaires détachés		TOTAL	
	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.
Situation au 01.01.2015	**121**	**3**	**59**	**2**	**29**	**2**	**1**		**210**	**7**
Entrées	**9**	**1**	**5**	**3**	**3**	**1**			**17**	**5**
Embauches	7	1	2	3	3	1			12	5
Mutations/Promotions	2		3						5	
Sorties	**3**	**4**	**2**	**2**	**5**	**3**			**10**	**9**
Démissions					1				1	0
Mutations/Promotions			2		3				5	0
Licenciements									0	0
Fin de C.D.D.		4		2		3			0	9
Autres départs					1				1	0
Départs en retraite	3								3	0
SITUATION AU 31.12.2015	127	0	62	3	27	0	1	0	217	3

6-2 Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations et jetons de présence versés aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'année 2015 s'élève à 280 800 euros.

6-3 Détails des produits d'exploitation (en K€)

Nature des produits	Exercice 2015	Exercice 2014	Variation 2015/2014 en %	Exercice 2013
Droits d'accès et de stationnement	**12 454,6**	**11 787,5**	**5,7**	**9 697,2**
Produits des péages à la monnaie	5 528,6	5 339,4	3,5	5 185,5
Abonnements	6 615,9	6 243,0	6,0	4 275,5
Supports	310,1	205,1	51,2	236,2
Produits ordinaires	**60 486,9**	**59 774,8**	**1,2**	**58 901,7**
Redevances d'occupation indexées	17 213,2	17 338,9	- 0,7	17 761,9
Redevances d'occupation homologuées	42 368,1	41 095,8	3,1	39 803,0
Redevances diverses	346,1	386,1	- 10,4	388,1
Droits de Première Accession étalés	559,5	954,0	- 41,4	948,7
Produits sur charges récupérables et ventes de fluides	**29 818,8**	**28 162,9**	**5,9**	**27 514,3**
Charges récupérables	22 541,6	21 787,4	3,5	21 122,5
Fluides	7 277,2	6 375,5	14,1	6 391,8
Produits des activités annexes	**2 906,2**	**1 868,8**	**55,5**	**2 079,6**
Saisies, locations matériel, Point E, travaux & divers	2 321,5	1 568,0	48,1	1 730,1
Honoraires RUNGIS CONSULTANT	584,7	300,8	94,4	349,5
Remise pour prélèvement automatique	**- 1 028,4**	**- 1 003,9**	**2,4**	**- 1 111,1**
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	104 638,1	100 590,1	4,0	97 081,7
- Reprises de provisions et amortissements	**11 965,6**	**400,5**	**2 887,7**	**194,0**
Dont créances clients	*387,6*	*400,5*	*- 3,2*	*194,0*
- Transferts de charges	**224,8**	**271,3**	**- 17,1**	**369,0**
Dont remboursements de sinistres	*80,8*	*162,1*	*- 50,2*	*279,7*
- Subventions d'exploitation	**0,0**	**5,4**	**- 100,0**	**7,8**
- Autres produits de gestion courante	**49,5**	**50,2**	**- 1,4**	**44,0**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	116 878,0	101 317,5	15,4	97 696,5

6-4 Détails des biens & services consommés (en K€)

Nature des charges	Exercice 2015	Exercice 2014	Variation 2015/2014 en %	Exercice 2013
Autres approvisionnements				
Travaux pour compte de tiers refacturés	201,5	259,8	- 22,4	328,1
Achats non stockés de matières premières				
Electricité	2 952,2	2 742,5	7,6	2 352,1
Eau	1 932,4	1 696,6	13,9	1 592,6
Combustibles	2 161,8	1 880,0	15,0	2 240,1
Autres	335,0	333,8	0,4	386,8
Sous-total achats non stockés	**7 381,4**	**6 652,9**	**11,0**	**6 571,6**
Personnel extérieur				
Intérimaires	177,2	176,2	0,6	231,4
Gardiennage	1 083,0	944,1	14,7	947,9
Autres	9,3	14,0	- 33,5	3,1
Sous-total personnel extérieur	**1 269,5**	**1 134,2**	**11,9**	**1 182,3**
Loyers de crédit-bail	**0,0**	**0,0**		**0,0**
Autres biens & services consommés				
Nettoiement & entretien général du Marché	14 971,2	14 865,3	0,7	14 850,9
Locations	3 786,7	3 790,0	- 0,1	3 841,8
Entretien, réparations, maintenance & travaux	6 260,2	6 383,7	- 1,9	6 088,5
Primes d'assurances	1 219,8	1 283,3	- 5,0	1 371,8
Honoraires	2 910,7	2 560,6	13,7	1 950,2
Promotion du Marché	1 239,8	1 180,7	5,0	1 273,9
Charges sur sinistres	66,3	230,6	- 71,3	319,6
Autres	1 000,9	951,2	5,2	948,3
Sous-total autres biens & services consommés	**31 455,6**	**31 245,4**	**0,7**	**30 644,9**
TOTAL DES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	**40 308,0**	**39 292,3**	**2,6**	**38 726,9**

6-5 Charges et produits financiers (en K€)

	Exercice 2015	Exercice 2014
Charges	**247,2**	**399,6**
Intérêts sur emprunts	243,5	384,4
Autres frais financiers	3,7	15,0
Provision pour dépréciation du portefeuille obligataire		0,3
Produits	**2 438,4**	**2 996,1**
Participations (dividende et intérêts Bureau Rungis International)	1 534,1	1 659,7
Valeurs mobilières	903,0	1 242,6
Reprise de provision pour dépréciation	1,3	93,7

6-6 Charges et produits exceptionnels (en K€)

	Exercice 2015	Exercice 2014
a) Charges	**5 489,6**	**2 579,5**
Sur opérations de gestion	**50,4**	**187,8**
dont indemnités clients	*25,0*	*186,2*
Sur opérations en capital	**5 439,2**	**2 391,7**
Valeur des éléments d'actif cédés ou détruits	5 148,1	2 121,3
Autres	291,1	270,4
dont frais de démolition	*119,7*	*184,6*
sinistre tunnel de Thiais	*146,4*	
frais d'évacuation de terres polluées		*82,0*
b) Produits	**4 769,5**	**2 804,7**
Sur opérations de gestion	**727,1**	**1 130,2**
dont autres DPA (cf. note 3-8)	*611,6*	*1 039,6*
sanctions aux usagers	*110,9*	*85,7*
Sur opérations en capital	**4 028,9**	**1 640,7**
Produits de cession d'éléments d'actifs	4 028,9	1 640,7
Autres	**13,5**	**33,8**
dont indemnités clients	*9,8*	*20,4*

6-7 Impôts sur les sociétés

Après déductions et réintégrations des éléments comptables non fiscalisés, le résultat net fiscal de l'exercice s'élève à 27,889 M€.
La ventilation des bases et de l'impôt entre la partie imputable au résultat courant et aux éléments exceptionnels se présente comme suit :

	Courant	Exceptionnel
Résultat comptable avant impôts	29 159 609	- 720 078
Réintégrations	1 668 167	3 243
Déductions	1 402 816	818 811
Résultat imposable	29 424 960	- 1 535 646
Impôts	10 214 901	- 528 723

L'étalement comptable des Droits de Première Accession fiscalisés lors de leur facturation jusqu'en 2002 (cf. note 3-8 ci-dessus) se traduit par un impôt payé d'avance, non comptabilisé. Au taux actuel d'imposition, ce crédit qui sera récupéré au fur et à mesure des réintégrations comptables au chiffre d'affaires des exercices à venir, s'élève à 1,67 M€.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 218 775 euros a été comptabilisé en diminution des charges de personnel. Il a été intégralement consacré à l'investissement.

6-8 Engagements hors bilan (en K€)

	2015	2014
a) Engagements reçus		
Cautions bancaires des concessionnaires	3 797	3 689
Cautionnements bancaires des fournisseurs	4 713	3 932
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E des M.I.N.	p.m	p.m
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	4 450	12 338
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM	3 493	4 087
(Part SEMMARIS des annuités d'emprunts souscrits par le SIEVD au titre des travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération)		

6-9 Engagements en matière de retraite

Aucun engagement, notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants ou des organes d'administration.

Les engagements en matière d'Indemnités de Fin de Carrière à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique avec un organisme extérieur de gestion collective.
Le solde du fonds collectif s'élève à 1 250 K€ au 31 décembre 2015.
La couverture de la totalité de nos engagements sociaux différés, charges sociales comprises, a généré au titre de l'exercice, une charge de 83 K€.

Cette charge résulte des hypothèses suivantes :

Taux d'actualisation et de rendement du fonds de 2,0 %
Augmentation annuelle des salaires de 2,5 %
Âge de départ à la retraite à 65 ans

qui restent inchangées par rapport au 31 décembre 2014.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SEMMARIS S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes annexes « 1) Faits significatifs de l'exercice », « 5-2 Immobilisations corporelles » et « 5-3 Amortissements » relatives aux conséquences de la prolongation de la mission de la SEMMARIS jusqu'au 31 décembre 2049.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.
Les notes 3.2 et 3.8 de l'annexe exposent les règles et principes comptables relatifs notamment aux immobilisations du domaine concédé, aux amortissements de caducité, aux subventions d'investissements et aux droits de première accession.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 4 mai 2016
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Philippe ARNAUD
Associé

Paris, le 4 mai 2016
Cailliau Dedouit et Associés
Rémi SAVOURNIN
Associé

Conception, création & réalisation : TERRE DE SIENNE | www.terredesienne.com. Crédits photos : Marthe Lemelle 2015, Gilles LEIMDORFER, SEMMARIS et Getty Images.
Rédaction : ICAAL, SEMMARIS.

Rungis
MARCHÉ INTERNATIONAL